

**Entente de
développement culturel**



**Culture
et Communications
Québec** 

***PLAN DE GESTION
DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES
DU SITE DU MONASTÈRE DES URSULINES-DE-QUÉBEC***



**Serge Rouleau
Ville de Québec
2015**

***PLAN DE GESTION
DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES
DU SITE DU MONASTÈRE DES URSULINES-DE-QUÉBEC***

**Division de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Québec**

**SERGE ROULEAU
2015**

Ce document a été réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

Page couverture : Aile Sainte-Famille, [19-], archives du monastère des Ursulines, 1/P,3,15,122.

© 2015
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
Troisième trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN-978-89552-129-7

ÉQUIPE DE RÉALISATON

Coordination, Ville de Québec

William Moss

Chargé de projet

Serge Rouleau

Plans

André Tanguay/Luce Simard

Monastère des Ursulines-de-Québec

Sœur Marguerite Chénard, M. Daniel Caron

Archives des Ursulines

Marie-Andrée Fortier

Édition

Fernande Michaud

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux autorités de la communauté des Ursulines pour leur collaboration dans nos démarches.

RÉSUMÉ

Le site du monastère des Ursulines-de-Québec occupe une place de choix à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec et dans l'histoire coloniale du pays. Situé à une distance de 200 mètres du défunt fort Saint-Louis, ce monastère peut être considéré parmi les sites témoins de l'enracinement de la colonie naissante et de la ville en devenir. Voué au devoir d'enseignement de la communauté à travers les siècles, le site du monastère est demeuré peu connu du grand public possiblement en raison de la nature cloîtrée des propriétaires.

Ce plan de gestion des ressources archéologiques dresse le bilan du potentiel archéologique connu et présumé de la propriété. La démarche a pris en compte l'état des espaces libres sur la propriété de même que les sous-sols des édifices. Malgré différents projets de rénovations et d'aménagement pratiqués depuis les années 1960, le site présente un intérêt exceptionnel pour documenter la vie institutionnelle dans la capitale de la colonie. De plus, le potentiel archéologique du site est associé à la quasi-totalité des valeurs d'appréciation du ministère de la Culture et des Communications.

L'intégrité du site du monastère des Ursulines-de-Québec et le potentiel anticipé appellent à la protection des ressources archéologiques et leur évaluation réelle. Chaque aire ouverte du complexe des Ursulines recèle un potentiel archéologique témoin de l'évolution du monastère à travers les siècles. Le sous-sol de certains édifices est également susceptible de livrer des vestiges archéologiques associés à l'histoire des Ursulines de Québec. Un programme d'interventions préalables est proposé afin de vérifier, documenter et mettre en valeur le potentiel anticipé des différents emplacements.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE	2
3. HISTORIQUE DU COMPLEXE	3
4. LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU COMPLEXE DU MONASTÈRE DES URSULINES	10
4.1 Les éléments archéologiques connus (planche 2)	10
4.2 Le potentiel archéologique anticipé	10
4.2.1 Les deux premiers monastères 1641-1686	11
4.2.2 Le monastère des Ursulines 1686-1759	15
4.2.3 Le monastère des Ursulines au XIX ^e siècle	17
5. LE TRAITEMENT DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES PAR SECTEUR	23
5.1 Les cours du complexe des Ursulines	23
5.1.1 La cour intérieure (planche 4)	24
5.1.2 La cour des externes (planche 4)	28
5.1.3 La cour de la porte conventuelle, entrée du 18, rue Donnacona (planche 4)	30
5.1.4 La cour Saint-Augustin (planche 4)	31
5.1.5 La cour des domestiques et celle des pensionnaires (planche 4)	31
5.1.6 Les jardins du monastère (planches 4, 5)	32
5.1.7 Les recommandations	33
5.2 Le sous-sol des édifices	34
5.2.1 L'aile Saint-Augustin (planche 6)	34
5.2.2 L'aile des anciennes cuisines (ajout aux ailes Saint-Augustin et Sainte-Famille) (planche 6)	35
5.2.3 L'aile Saint-Thomas (planche 6)	38
5.2.4 La maison Sainte-Anne (planche 6)	40
5.2.5 L'aile Sainte-Famille (1686) (planche 6)	40

5.2.6 L'aile des Parloirs (planches 5, 6)	42
5.2.7 Les recommandations	43
6. LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES	45
7. LES VALEURS	47
8. CONCLUSION	49
RÉFÉRENCES	51
BIBLIOGRAPHIE	52
CATALOGUE DES PLANCHES	55

LISTE DES FIGURES

1. Le second monastère des Ursulines en 1670.
2. Vue du côté nord de l'aile Sainte-Famille et le toit en impériale de l'annexe abritant les latrines.
3. Vue du côté oriental du monastère des Ursulines en 1688.
4. Le monastère des Ursulines en 1693.
5. Vue des édifices autour de la cour intérieure.
6. Le second monastère des Ursulines en 1670 avec la maison de Madame de la Peltrie et l'église.
7. Le second monastère des Ursulines avant l'incendie de 1686.
8. L'aile Saint-Augustin en 1692 érigée sur une partie des fondations des deux premiers monastères après l'incendie de 1686.
9. La cour intérieure du monastère des Ursulines en 1733.
10. Les écuries et le «Petit Dépôt» près de l'entrée conventuelle.
11. Le monastère des Ursulines en 1808.
12. L'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin et le bloc de latrines à gauche durant la première moitié du XIX^e siècle.
13. Le côté ouest de la moitié nord de l'aile Saint-Augustin avec les cuisines en 1839.
14. Plan de l'édifice des externes en construction par l'abbé Thomas Maguire.
15. Les murs extérieurs du monastère en 1834.
16. Plan du monastère des Ursulines-de-Québec vers 1870.
17. Le monastère des Ursulines en 1879.
18. Vue de la cour intérieure au mois de mai 1947.
19. L'aile Saint-Augustin (20) fut érigée sur une portion du second monastère (4) et de la cuisine (4b).
20. Les édifices en bordure est de la cour intérieure avant 1860.
21. Détail du plan des réseaux souterrains.
22. La cour intérieure au printemps 2015.
23. La cour intérieure et le mur nord de l'aile des Parloirs en 2015.
24. Vue du cimetière aménagé le long de l'édifice du Chœur des religieuses.
25. Le stationnement devant l'édifice de la chaufferie.
26. La cour bordant l'entrée principale du monastère au printemps 2015.
27. Partie orientale des jardins du monastère vers 1900.
28. Vue du sous-sol à l'angle sud-est de l'aile Saint-Augustin où les crans rocheux supportent les fondations.
29. Vue de la portion sud de la voûte des cuisines à l'étage.
30. Vue du puits Marie-de-l'Incarnation au sous-sol.
31. Emplacement des latrines (11) à l'extrémité nord du second monastère (4) et des cuisines (4b).
32. Le bloc de latrines mis en place le long de l'aile Sainte-Famille au XVII^e siècle, en 1808.
33. Plan à main levée du mur nord de l'aile Sainte-Famille.
34. Le four de la buanderie entouré du plancher actuel rehaussé.
35. Vestige d'un puits circulaire dans l'aile Sainte-Famille.
36. Perles recueillies en 2010 (Ethoscop 2011).
37. Paroi d'une écuelle en terre cuite commune retrouvée en 2011.

LISTE DES PLANCHES

1. La propriété du monastère des Ursulines-de-Québec.
2. Bilan des interventions archéologiques.
3. Tracés des fortifications sur la propriété des Ursulines.
4. Les aires d'intérêt au monastère des Ursulines.
5. Superposition du bâti d'après Dufaux et Lachance (2011).
6. Le sous-sol des ailes Saint-Augustin et Sainte-Famille.

1. INTRODUCTION

L'ensemble conventuel des Ursulines de Québec est situé au cœur de la Haute-Ville du site patrimonial du Vieux-Québec. Connue sous le nom de monastère des Ursulines-de-Québec, cette propriété comprend un ensemble d'édifices anciens et des espaces verts. L'ensemble est classé immeuble patrimonial : «La protection s'applique aussi au terrain ainsi qu'à tous les bâtiments et les structures qui y sont érigés. Le périmètre du terrain inclut un site inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec» (Répertoire du patrimoine culturel du Québec). La maison Madame-De La Peltrie, classée depuis 1964, fait partie intégrante de cet ensemble dont le numéro de site Borden est le CeEt-37.

Le mandat vise à élaborer un plan de gestion des ressources archéologiques pour cette propriété. L'intégration de la connaissance archéologique du sous-sol à la gestion d'un ensemble conventuel a déjà été démontrée lors des travaux de réfection du monastère des Augustines. La prise en compte des ressources archéologiques offre également des opportunités inédites pour la mise en valeur dans le cadre de travaux de restauration et de conversion d'un ensemble patrimonial. En fait, ce document se veut un guide pour la prise de décisions au moment de la planification des projets d'aménagement, donc bien avant le déroulement des travaux impliquant des excavations. À titre d'exemple, ce document aurait été utile lors de la préparation des travaux de construction d'un ascenseur dans le périmètre de la cour intérieure après 2003. Ces travaux auraient eu avantage à être précédés d'une fouille archéologique afin de documenter une portion du site des deux premiers monastères dirigés par Marie de l'Incarnation.

Les chapitres suivants regroupent la méthodologie et un bref historique du complexe. Un autre chapitre présente la compilation des éléments composant le potentiel archéologique susceptible d'être mis au jour. Le chapitre suivant regroupe le traitement approprié selon les différents secteurs de la propriété.

2. MÉTHODOLOGIE

La cueillette des données a été effectuée parmi diverses sources. Une bonne partie a été puisée dans le rapport de recherche sur l'analyse architecturale préparé par les architectes Dufaux et Lachance (2011). Les rapports rédigés à la suite des interventions archéologiques et les sources écrites publiées ont fourni les informations complémentaires. De plus, les cartes historiques anciennes de la ville de Québec ont été consultées. Enfin, les archives du monastère des Ursulines et le dépôt de la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BANQ) ont également été visités.

Le processus documentaire avait deux objectifs. D'une part, cette démarche visait à documenter les divers bâtiments et structures mis en place sur la propriété. D'autre part, nous devions tenir compte des perturbations ponctuelles et des secteurs bouleversés dont le potentiel archéologique avait été détruit. Pour ce faire, la démarche incluait une recherche documentaire aux archives de la communauté de même que des visites au sous-sol de la plupart des édifices. Ces visites se sont déroulées en deux temps avec Sœur Marguerite Chénard puis avec M. Daniel Caron, coordonnateur au monastère des Ursulines. Une inspection visuelle a permis de constater l'état des lieux et de confronter les informations recueillies. Une cartographie a été élaborée afin d'accompagner la présentation des informations. Il est à noter que les informations proposées sur les plans ne sont pas géoréférencées.

3. HISTORIQUE DU COMPLEXE

L'évolution du complexe du monastère des Ursulines s'est largement inspirée des synthèses historiques et architecturales de même que des ouvrages publiés sur la communauté. En premier lieu, l'étude d'ensemble du sous-secteur des Ursulines rédigée par le Groupe de recherches en histoire du Québec a dressé les grandes lignes de l'évolution du complexe (GRHQ 2000). L'analyse architecturale du monastère, réalisée par François Dufaux et Matthieu Lachance en 2011, a livré le bilan sur l'évolution du bâti. D'autre part, les ouvrages historiques sur la communauté des Ursulines par les historiens Dom Guy-Marie Oury (1999, 1973) et Marcel Trudel (1954, 1999) ont été consultés. Celui de Claire Gourdeau a également fourni des informations pertinentes sur la période pionnière de la communauté (Gourdeau 1994).

La vocation du site débute avec l'arrivée de Marie-Madeleine de Chauvigny de La Peltrie, instigatrice séculière de la fondation du couvent, et de Marie de l'Incarnation, à Québec, en 1639. Dès sa création, les objectifs de cette institution avaient été définis : « eslevée et instruites en la foy et debvoirs de la religion chrestienne » les jeunes amérindiennes (Gourdeau 1994 : 39). Le contrat de fondation du monastère signé à Paris spécifiait : « ... tenues à perpétuité à instruire les petites filles sauvages de la Nouvelle-France en la connaissance de la religion catholique, apostolique et romaine. Leur apprendre à lire... les recevoir audit couvent et séminaire, leur donner leurs gîtes, logement, nourriture, aliment et entretiennement » (Oury 1999 : 61).

Les Ursulines ont reçu une concession de douze arpents à la Haute-Ville, un emplacement bénéficiant de la protection du fort Saint-Louis. Ce noyau fut augmenté de quelques terrains contigus annexés du milieu du XVII^e siècle jusqu'en 1703. La communauté a commencé la construction d'un monastère dès 1641. Il s'agit alors d'un édifice de trois étages en pierre mesurant 92 pieds de longueur par 28 pieds de largeur (29,88 m x 9,09 m) (Chabot DBC). Une chapelle avait été construite à l'extrémité sud alors que les parloirs étaient disposés à l'angle sud-ouest du monastère. Au cours de la même décennie, madame Chauvigny de La Peltrie a fait ériger une maison en pierre du côté est de la propriété. Cet édifice à deux étages mesurait 30 pieds sur 20 pieds (9,74 m x 6,49 m). Le monastère, agrandi en 1644, était entouré d'une clôture de pieux de 10 pieds de hauteur. Cet édifice fut détruit lors d'un incendie en 1650.

Cette période quasi missionnaire était centrée sur le mandat initial défini lors de la création du monastère de Québec. Très tôt, la clientèle de l'école des Ursulines s'est constituée des enfants des colons et des écolières amérindiennes. Les Amérindiens de passage à Québec y amenaient leurs jeunes filles pour recevoir l'enseignement des Ursulines. Ces élèves externes provenaient des familles algonquines et montagnaises qui campaient dans la région durant l'été (Gourdeau 1994 : 53). Certains groupes autochtones aimaient bien visiter les Ursulines, car c'était une occasion pour recevoir un repas, des vêtements et des objets de dévotion en cadeau (Oury 1973 : 349). La question de la nourriture semble une adaptation des Ursulines à l'hospitalité amérindienne, car Marie de l'Incarnation mentionnait en 1641 : « ... ce serait une chose honteuse d'envoyer un Sauvage sans lui présenter à manger » (Gourdeau 1994 : 53). Les élèves internes provenaient des nations nomades algonquines, montagnaises ou abénaquises de même que des huronnes et un certain nombre d'iroquoises (Gourdeau 1994 : 54).

Peu après l'incendie de 1650, un nouveau monastère est érigé sur l'emplacement du précédent. Le gouverneur Louis d'Ailleboust s'est impliqué personnellement dans la reconstruction. La portion de la maçonnerie affectée par l'incendie se situait au-dessus du rez-de-chaussée et fut démantelée. Le gros œuvre avait bien résisté au feu (Oury 1973 : 462). À nouveau, les parloirs

ont été érigés à l'angle sud-ouest du monastère alors qu'un édifice appuyé à l'extrémité nord abritait les cuisines. Au milieu de la décennie, une église fut ajoutée sous l'initiative de madame Chauvigny de La Peltre. Le temple était un édifice en pierre auquel une chapelle fut ajoutée en 1667 (GRHQ 2000 : 13). Les jardins de la communauté étaient disposés au nord du monastère alors que la basse-cour et les bâtiments secondaires étaient étalés sur les terrains du côté ouest (fig. 1). Le clos, un espace boisé, occupait la portion ouest de la concession. Le monastère et l'église furent incendiés le 20 octobre 1686 tandis que l'aile Sainte-Famille, en construction, fut épargnée tout comme la maison Madame de la Peltre.

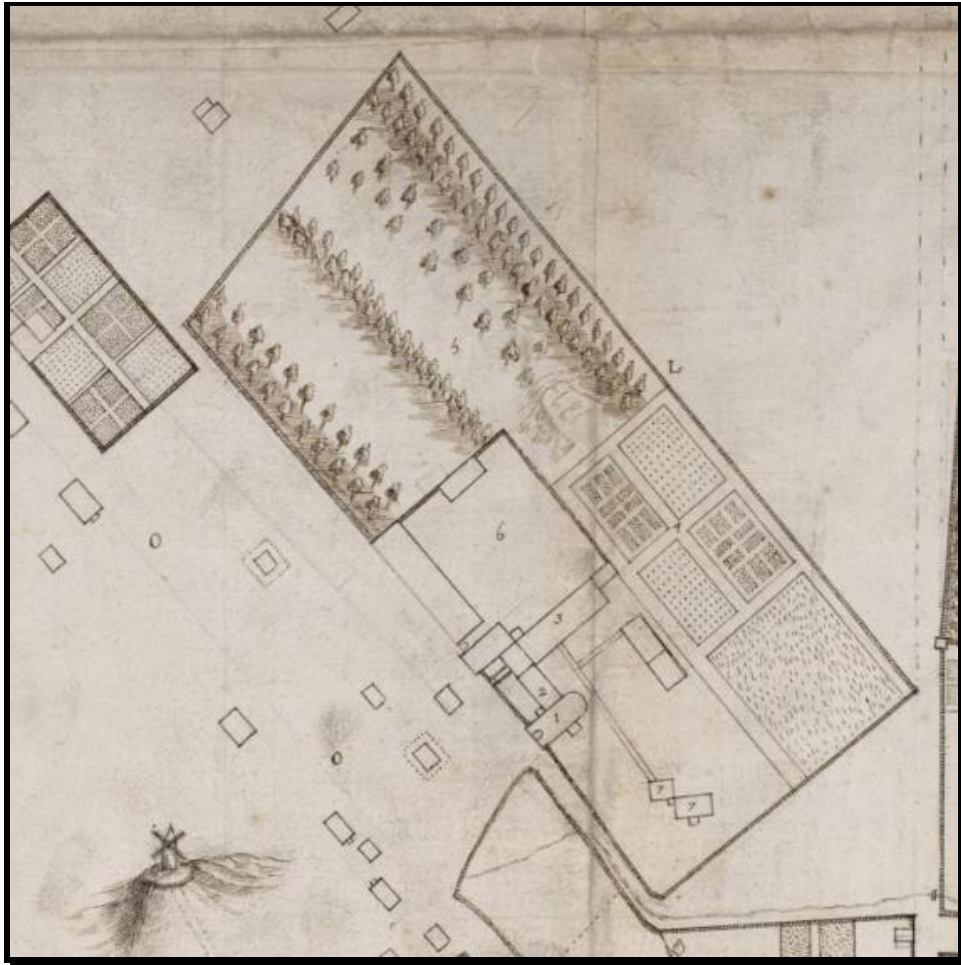


Figure 1. Le second monastère des Ursulines en 1670. Le monastère (3) est entouré de l'église (1), de la maison de Madame de la Peltre (7), des jardins (4), de la basse-cour (6) et du clos (5). Détail tiré de «La Ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France». Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

Durant l'hiver 1686-87, sept propositions relatives à la reconstruction sont étudiées par la communauté. Une décision concernant le futur plan au sol des édifices est finalement prise suite à une rencontre tenue chez les Jésuites le 3 mars 1687 (Archives du monastère des Ursulines, 3 mars 1687). Rappelons que les Jésuites étaient les supérieurs ecclésiastiques des Ursulines dans la colonie (Gourdeau 1994 : 25). Il fut convenu que l'aile Sainte-Famille resterait en place et serait même allongée en direction ouest par l'ajout d'un nouvel édifice afin de compléter l'angle avec la nouvelle aile Saint-Augustin. Initialement, ce nouvel édifice devait être érigé sur les

fondations du monastère incendié. Par contre, il était également prévu que ce nouvel édifice puisse être déplacé vers l'ouest afin d'offrir la possibilité de creuser des caves. Advenant un déplacement, l'ancien mur ouest du monastère incendié devait servir à la construction du mur est de l'aile Saint-Augustin. Les informations indiquées sur le plan de Villeneuve dressé en 1692 ont confirmé le déplacement de l'aile Saint-Augustin lors de la reconstruction. Les données de l'analyse architecturale réalisée en 2011 appuyaient également cette interprétation (Dufaux et Lachance).

La reconstruction du monastère s'est déroulée sous la supervision de l'architecte-entrepreneur Claude Baillif (GRHQ 2000 : 14). L'aile Saint-Augustin fut légèrement décalée à l'ouest de l'emplacement du monastère précédent et un ajout à l'extrémité nord de cette aile fut complété pour loger les cuisines (Dufaux et Lachance 2011 : 85-87). Enfin, la présence de l'aile Sainte-Famille a permis de fermer partiellement la cour du côté nord (fig. 2, 3). Les fondations du monastère et celles de l'église incendiée en 1686 étaient encore visibles au début de la décennie 1690 (Villeneuve 1692).

En 1693, les autorités coloniales entreprenaient la construction d'une enceinte fortifiée afin de fermer le côté ouest de la ville. Le tracé de cette ligne de fortification mise en place sous la direction de Josué Dubois Berthelot de Beaujours traversait la cour des Ursulines, à quelques pieds seulement du côté ouest du monastère (fig. 4). La proximité de cette levée de terre avec le monastère a grandement brimé l'intimité de la communauté en plus d'entraîner le prélèvement des sols et des arbres sur une partie de la propriété. La ligne fortifiée, en plus ou moins bon état, est demeurée en place pendant plus de 30 ans.

Il est difficile d'évaluer les impacts de la présence des fortifications sur la communauté. Situé à une distance à peine supérieure à 13 mètres du côté ouest de l'aile Sainte-Famille, le rempart constituait une barrière massive dont la construction avait détruit la basse-cour et empêchait tout accès à l'espace jadis réservé au clos. Durant trois décennies, la présence de l'imposante structure défensive présentait un problème de taille pour les membres d'une communauté cloîtrée puisque celle-ci constituait une voie publique pour les passants.

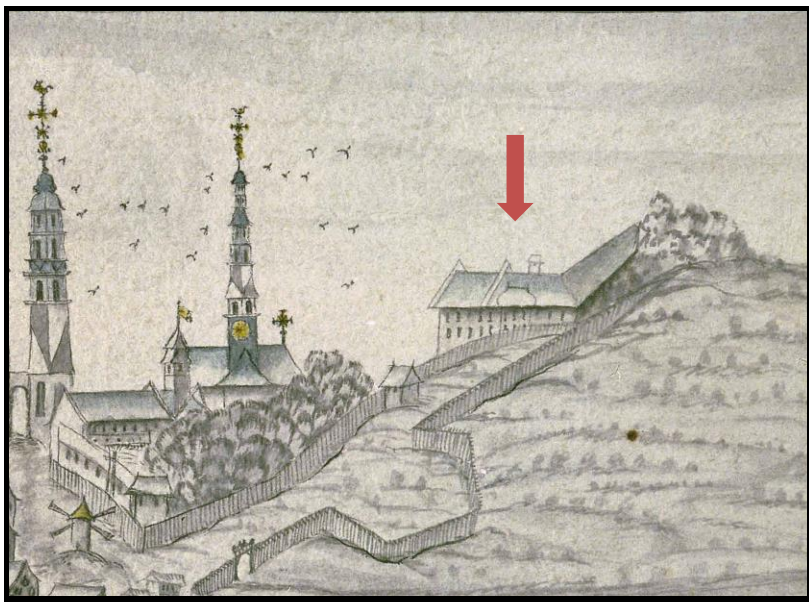


Figure 2. Vue du côté nord de l'aile Sainte-Famille et le toit en impériale de l'annexe abritant les latrines. Détail d'un cartouche attribué à Fondville sur une carte de Jean-Baptiste Franklin, «Québec vue de la Canardière, 1699». Bibliothèque et archives nationales, NC89-11-62.

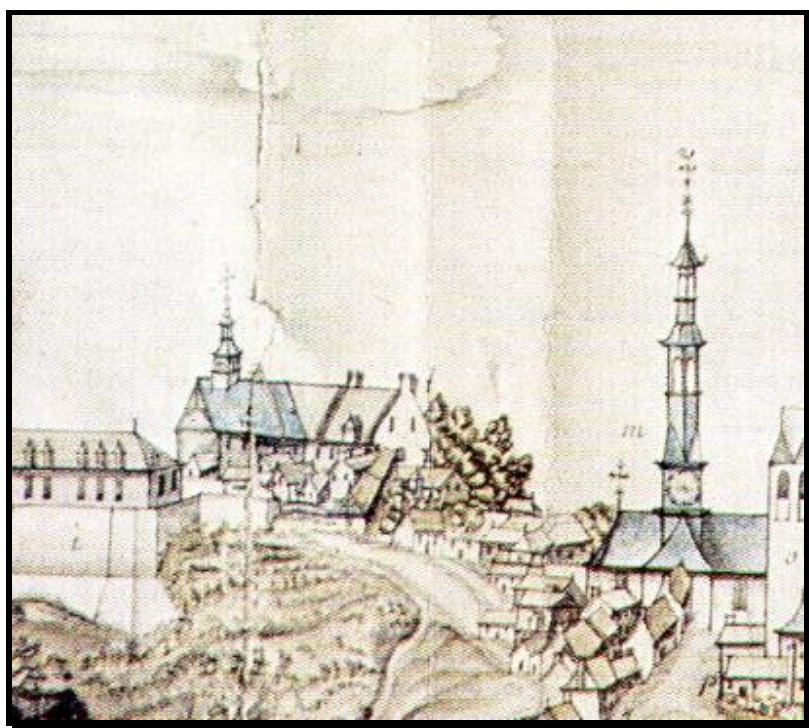


Figure 3. Vue du côté oriental du monastère des Ursulines en 1688 encadré par le fort Saint-Louis, à gauche, et l'église des Jésuites à droite. Le clocheton surmonte l'aile Saint-Augustin dont la toiture est couverte d'ardoise. L'aile Sainte-Famille et celle des cuisines font un angle avec le monastère. Détail tiré d'un cartouche de Jean-Baptiste Franklin intitulé «Québec comme il se voit du côté de l'est», Bibliothèque et archives nationales.

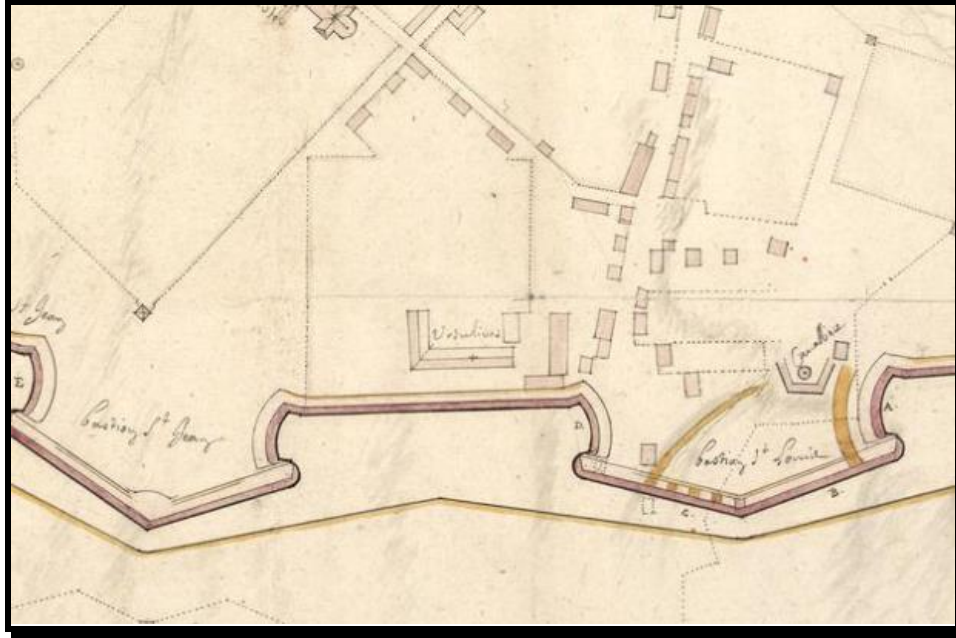


Figure 4. Le monastère des Ursulines en 1693. L'enceinte érigée sous la direction de Beaucours longeait le monastère ou aile Saint-Augustin. Détail tiré du «Plan et Élévations de la ville de Québec». Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

Au cours de la première décennie du XVIII^e siècle, l'aile Sainte-Famille fut allongée de 60 pieds vers l'est et l'aile des Parloirs fut mise en place. De plus, l'église fut érigée sur un nouvel emplacement (GRHQ 2000 : 18). Cet édifice en pierre comprenait une chapelle également en maçonnerie. Au premier quart du XVIII^e siècle, le complexe était formé des éléments suivants : «... un grand corps de logis formant le monastère desd. Religieuses a deux ailles dont l'une est à deux étages, contient 145 pieds de longueur sur 32 de largeur et l'autre a trois étages de 130 pieds de longueur sur 22 de largeur le tout aussi en pierre et couvert en planche et bardeau- un autre corps de logis à l'usage des pensionnaires et dans lequel sont aussi compris les écoles et les différents parloirs desd. Dames, de 120 pieds de longueur sur 30 de largeur couvert aussi en planche et bardeau - un vieux bâtiment de pierre à deux étages de 30 pieds de long sur 20 de large pour les (classes?) des filles externes, le tout pareillement couvert en planche et bardeau - une vieille grange en bois de pièce sur pièce de 60 pieds de longueur sur 25 de largeur - une vieille étable de (?) 80 pieds de longueur sur 30 de largeur – une écurie de pierre sur la rue Ste-Ursule cy apres déclaré de 50 pieds de longueur sur 22 de largeur couverte en planche - un vieux hangard en charpente clos de planches de sozyte pieds de longueur sur 25 pieds de largeur aussi couvert en planche - un jardin de deux arpents de longueur sur un arpent de largeur...» (BANQ, greffe Dulaurent, 27 mai 1737, tiré de GRHQ 2000 : 20-21).

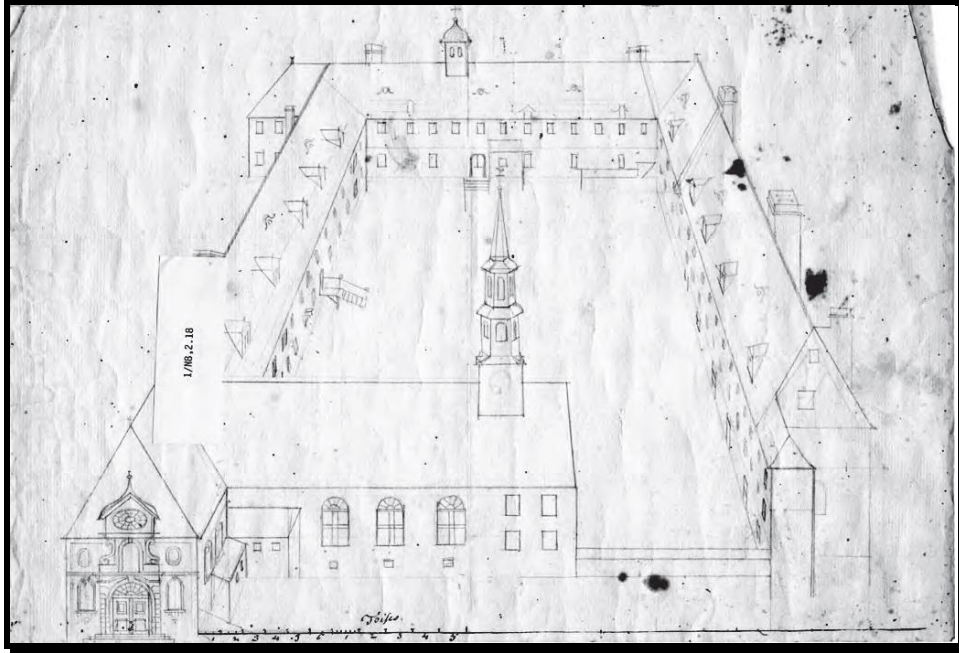


Figure 5. Vue des édifices autour de la cour intérieure, en direction ouest. Auteur inconnu. Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N8.2.18

Au cours de cette période, quelques bâtiments ont été ajoutés en périphérie du carré conventuel en formation. Côté sud, un bâtiment en pierre fut construit en 1734 pour servir d'écurie. Plus près du couvent, un petit bâtiment pourvu d'un bloc de latrines était mentionné durant la première moitié du XVIII^e siècle : le «Petit Dépôt». Du côté oriental de la propriété, la résidence de madame de la Peltrie a reçu une aile supplémentaire en 1748 (Ethnoscop 2011 : 14). Cette maison était alors utilisée pour les classes externes. Celle-ci fut démolie en 1836 pour faire place à un nouvel externat.

En 1759, la propriété fut touchée par des projectiles au cours du siège de Québec. La communauté trouva refuge à l'Hôpital Général pour la durée du siège à l'exception de dix religieuses. La description provenant des annales de la communauté faisait état des dommages : «La maison de nos externes abîmée, la sacristie, notre chapelle des Saints, partie de notre chœur et de notre église toutes trouées et bouleversées, plusieurs cellules de notre dortoir complètement défaites, les toits percés à jour, deux cheminées abattues, la lingerie toute brisée par une bombe qui avait traversé la salle de communauté fut abîmée» (Trudel 1954 : 3). Parmi ces événements, mentionnons l'inhumation du marquis de Montcalm dans l'église des Ursulines.

La reddition de la ville entraîna l'occupation du monastère par les troupes britanniques. Le général James Murray installa ses quartiers dans l'aile Sainte-Famille (GRHQ 2000 : 28). Le monastère fut également transformé en hôpital militaire et les Ursulines ont soigné les soldats blessés durant l'hiver 1759-1760 (Oury 1999 : 165). En 1763, le général James Murray a réquisitionné le rez-de-chaussée de l'aile Sainte-Famille pour tenir le conseil militaire et privé.

Les Ursulines ont également fourni un abri à la population dans le besoin en 1760. «Dans le mois d'octobre 1760... nous logeâmes dans notre monastère beaucoup de monde; n'ayant dans la ville que très peu de maisons, et la saison commençant à être rude, la charité nous fit exercer à l'égard de nos citoyens ce que nous avons reçu de la part des Révérendes Hospitalières dans le

temps du siège. Il est décédé dans notre monastère plusieurs personnes, grands et petits enfants, qui ont été enterrés dans la cour des externes» (Annales des Ursulines citées dans Oury 1999 : 173).

Jusqu'en 1789, la limite ouest de la propriété bordait le tracé de l'actuelle rue Sainte-Ursule. Par la suite, les Ursulines ont procédé au lotissement de terrains le long du côté est de cette rue. La vente des terrains était conditionnelle à la construction d'un nouveau muret protégeant les jardins, et ce, à la charge de l'acquéreur (GRHQ 2000 : 30).

De 1830 à 1880, la communauté a connu une période intense, qualifiée de renouveau de la mission par les architectes Dufaux et Lachance (2011 : 119). Les édifices construits durant cette période visaient à répondre à la hausse de la clientèle scolaire. L'aile Sainte-Angèle fut mise en place en 1836 sur le site de l'ancienne écurie de pierre et du parloir de 1734 (GRHQ 2000 : 44). L'aile Saint-Thomas fut construite en 1860 sur l'emplacement de l'ancienne tour d'escalier coiffée d'une impériale érigée en 1686. Le pensionnat Notre-Dame-de-Grâce fut mis en place en 1854 du côté ouest de l'aile Saint-Augustin, l'aile Saint-Joseph en 1859 et l'aile Marie-de-l'Incarnation en 1874. Dans la portion orientale de la propriété, deux maisons ont été érigées au sud de la classe des externes (édifice du musée) au milieu du XIX^e siècle. Du côté sud, les dépendances pour la menuiserie et l'entreposage du bois ont été mises en place à la limite de la propriété.

La seconde moitié du XIX^e siècle fut également marquée par plusieurs travaux visant à améliorer les édifices existants. En 1865, l'aile des Parloirs a été partiellement reconstruite et rehaussée. En 1873, l'aile Sainte-Angèle a reçu un étage supplémentaire et l'on a refait complètement l'aile Sainte-Ursule. La chapelle Sainte-Angèle a été ajoutée à l'église selon les plans de Joseph Ferdinand Peachy (GRHQ 2000 : 56). Enfin, une nouvelle église fut construite en 1901-1902 et la chaufferie a été mise en place en 1910.

4. LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU COMPLEXE DU MONASTÈRE DES URSULINES

Deux catégories de données doivent être abordées dans le cadre d'un outil de gestion des ressources archéologiques. D'abord, nous avons compilé les éléments archéologiques connus et répertoriés via les interventions archéologiques réalisées sur le terrain. D'autre part, les données associées au potentiel archéologique anticipé font état des éléments archéologiques à découvrir et à documenter sur la propriété des Ursulines de Québec.

4.1 Les éléments archéologiques connus (planche 2)

La première intervention archéologique complétée à l'intérieur des limites de la propriété remonte à 1964 alors que le ministère des Affaires culturelles du Québec réalisait quelques sondages exploratoires à l'est du musée actuel. Monsieur Gaumond espérait alors documenter la maison de madame Chauvigny de La Peltrie (Gaumond 1964).

D'autre part, l'enfouissement des réseaux amorcé au début des années 1980 a fait l'objet de diverses surveillances archéologiques aux abords et parfois dans le périmètre de la propriété. L'enfouissement du réseau électrique à partir de la rue Donnacona en 1986 a entraîné l'excavation de tranchées linéaires afin de raccorder l'édifice du Musée des Ursulines et celui de la Chaufferie. Lors de ces travaux, une tranchée avait également été pratiquée sous le porche de l'aile Sainte-Angèle pour alimenter cet édifice, la Maison grise et l'atelier de menuiserie.

En 2010, une fouille archéologique a été réalisée par la firme Ethnoscop (2011) dans la cour bordant le mur nord-est du musée des Ursulines, sur l'emplacement de l'ascenseur actuel. Cette intervention a permis la découverte des murs de la résidence de madame de La Peltrie.

En 2011, l'aménagement d'un terrain de soccer par l'école des Ursulines à l'extrémité ouest des jardins actuels avait été précédé d'un inventaire archéologique. Les fouilles avaient permis de localiser une section de l'enceinte établie en 1693 pour défendre la ville (Rouleau 2013).

Un autre inventaire archéologique fut réalisé en 2013 à l'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin. La découverte d'un dallage ancien constituait un superbe vestige des Parloirs érigés après l'incendie de 1650. Malgré les perturbations engendrées par les travaux au XIX^e siècle, le potentiel archéologique ancien est encore présent sous la surface d'une bonne partie de cette cour (Simoneau 2014).

4.2 Le potentiel archéologique anticipé

Une évaluation pour l'ensemble de ce secteur de la ville parue en 2000 avait conclu à la probabilité d'un potentiel archéologique préhistorique pour les occupations remontant à la période de 9000 à 7500 ans AA (GRHQ 2000 : 105). Les jardins du monastère avaient été particulièrement ciblés pour livrer des vestiges des occupations préhistoriques. D'autre part, le potentiel archéologique de la période historique est associé à l'occupation du monastère par les Ursulines, de leur arrivée sur le site jusqu'au milieu du XX^e siècle.

4.2.1 Les deux premiers monastères 1641-1686

La période couvrant l'occupation par les Ursulines jusqu'à 1686 est ponctuée par deux incendies; l'un en 1650 et l'autre en 1686. Durant cette période, la communauté a consacré ses efforts à l'enseignement chrétien auprès des jeunes amérindiennes et des filles des colons européens.

L'ensemble conventuel s'est formé graduellement autour d'un édifice en pierre de trois étages abritant le monastère et une chapelle à l'extrémité sud. Les parloirs étaient également situés à l'extrémité sud de cet édifice. Un point d'eau avait été aménagé au sous-sol : «Elles ont trouvé une assez belle fontaine dans les fondements du logis, qui leur est extrêmement commode » (Oury 1973 : 379). D'autre part, la résidence de madame de La Peltrie fut érigée dans la portion orientale de la propriété dès 1644. Enfin, une cabane pour loger les domestiques et une grange en place du côté ouest depuis 1648 complétaient le bâti sur la propriété.

Suite à l'incendie du monastère, la reconstruction est amorcée en 1651 sur le même emplacement afin d'utiliser les fondations du premier monastère. Le gouverneur, M. d'Ailleboust de Coulonge, se fit architecte et entrepreneur pour cette reconstruction (Oury 1999 : 76). «Notre monastère, qu'il a fallu reprendre dès les fondements, a 108 pieds de long et 28 de large. Notre bâtiment,... est déjà au carré de la muraille; on monte les cheminées...» (Oury 1973 : 464). Les parloirs ont 30 pieds de long et 24 de large (Nos racines : <http://www.ourroots.ca/e/toc.aspx?id=3433>). Il semble bien que les parloirs étaient situés au bout du dortoir (Oury 1973 : 440).

Le plan de la ville de Québec dressé en 1670 révèle l'état de la propriété quelques décennies après ce premier incendie (fig. 6). Le second monastère est illustré sur l'emplacement du précédent et comportait une section différente à son extrémité sud. Celle-ci abritait la chapelle alors que les cuisines auraient été aménagées près de l'extrémité nord (Dufaux et Lachance 2011 et Simoneau 2014 : 4). L'historien Oury soutient que l'édifice du monastère fut agrandi de huit mètres lors de la reconstruction sans en préciser davantage. Impossible de préciser si cette affirmation faisait référence au bâtiment abouté à l'extrémité nord du monastère. Cette dernière structure fut associée aux latrines dans l'analyse architecturale (Dufaux et Lachance 2011 : 73). Enfin, un bâtiment annexe appuyé contre le mur ouest de l'extrémité sud du monastère abritait les parloirs. Ce bâtiment avait été reconstruit sur les parloirs incendiés en 1650.

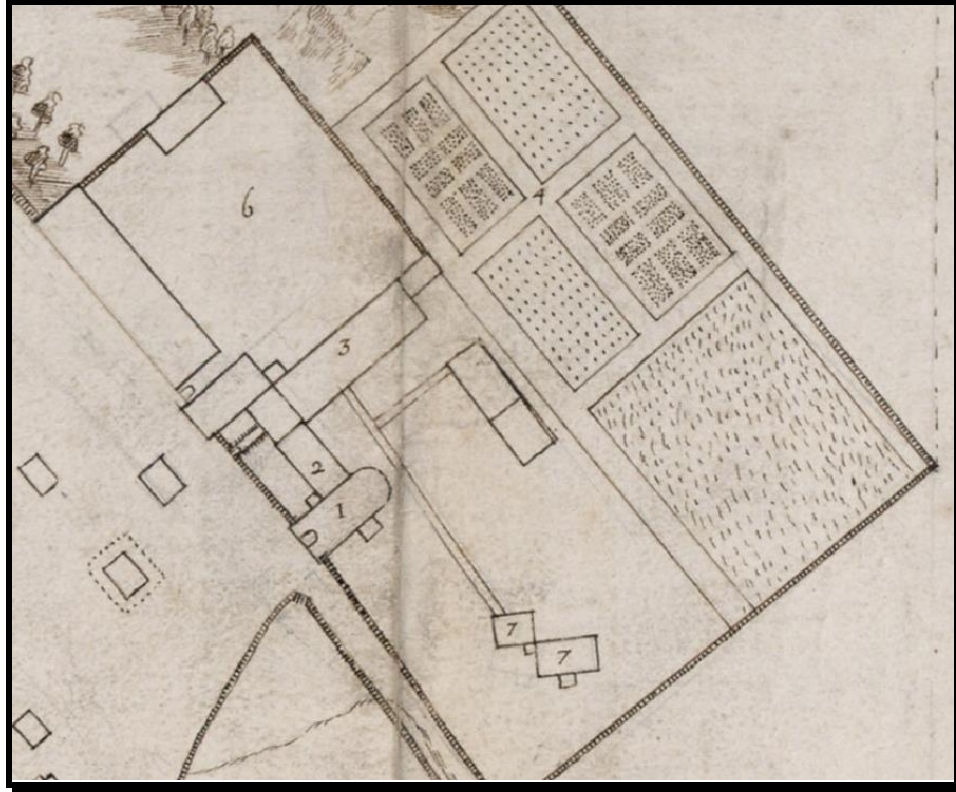


Figure 6. Le second monastère des Ursulines en 1670 (3) avec la maison de madame de la Peltrie (7) et l'église (1). Détail du plan «La Ville Haute et Basse de Quebec en la Nouvelle France 1670, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

Quelques bâtiments secondaires étaient implantés du côté sud de la basse-cour située à l'ouest du monastère. Parmi ceux-ci, un bâtiment isolé du côté ouest abritait une grange qui disparaîtra lors de la construction de l'enceinte de Beaucours en 1693.

À l'est du monastère, plusieurs édifices ont été ajoutés à l'ensemble conventuel. Un bâtiment annexe a été construit à la maison de madame de la Peltrie. Des latrines extérieures auraient été disposées du côté nord-ouest de ce bâtiment. Un passage couvert permettait de se rendre au monastère en tout temps de l'année. Deux autres édifices situés en retrait, au nord, étaient également reliés au monastère et à la résidence de madame de la Peltrie. Le plan dressé en 1685 indique que l'eau du ruisseau coulant vers la rue des Jardins avait même été partiellement détournée pour desservir l'un de ces bâtiments (fig. 7). Ceux-ci seraient des dépendances dont l'une a été utilisée pour aménager un lavoir et une boulangerie entre 1652 et 1712. Ces dépendances étaient reliées au monastère par un corridor extérieur couvert par une structure de bois.

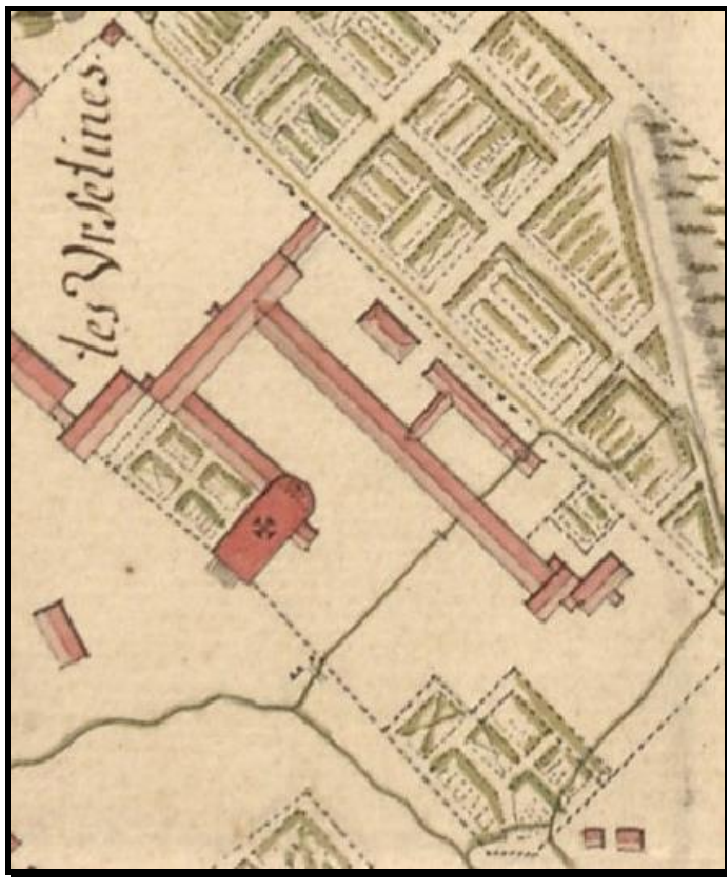


Figure 7. Le second monastère des Ursulines avant l'incendie de 1686. Détail tiré du «Plan De La Ville Et Chasteau De Québec, Fait En 1685, Mesurée Exactlyement par le Sr de Villeneuve». Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

La construction d'une église a été entreprise en 1656 grâce au financement de madame de la Peltrie (Oury 1999 : 76). Le temple, érigé quelques pieds à l'est du monastère, était orienté dans un axe nord-sud. Le chœur des religieuses était disposé entre l'église et l'extrémité sud du monastère. Au sud de cet ensemble, un bâtiment isolé était utilisé pour le logement des domestiques.

Selon la superposition des plans historiques livrée dans l'analyse architecturale (Dufaux et Lachance 2011), le potentiel archéologique associé à l'occupation du premier complexe conventuel des Ursulines pourrait être intact. L'emplacement de l'édifice principal abritant le premier monastère était situé en partie dans le périmètre de la cour intérieure actuelle et en partie sous les ailes Saint-Augustin et Sainte-Ursule. Un détail architectural intéressant réside dans l'utilisation du mur ouest du premier monastère pour ériger le mur ouest du corridor du second édifice. Cette disposition était suggérée par le plan de Villeneuve de 1692 et fut confirmée par l'analyse architecturale de 2011 (fig. 8).

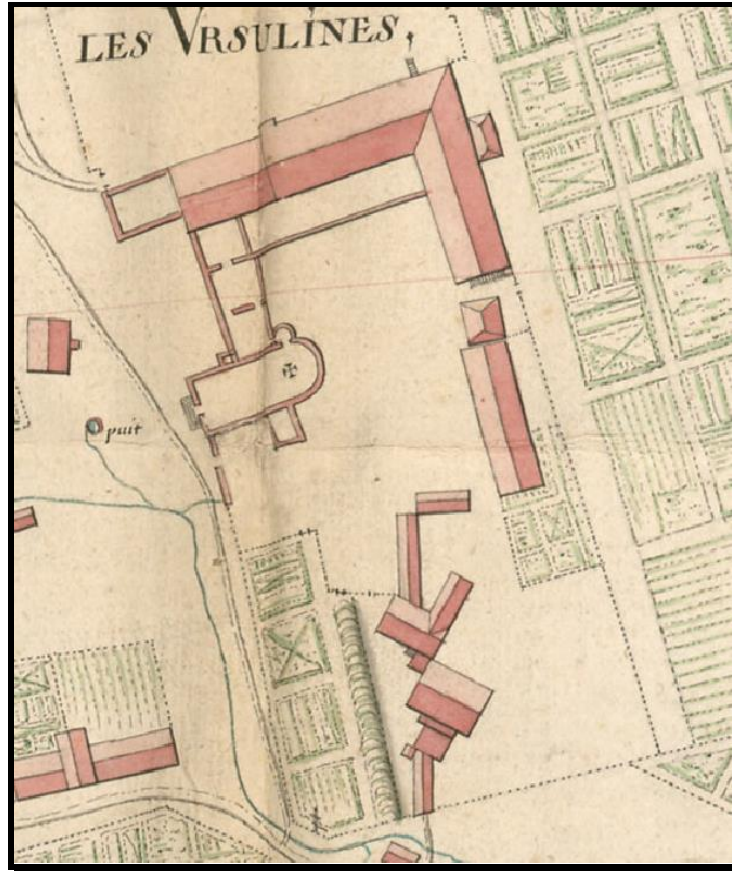


Figure 8. L'aile Saint-Augustin en 1692 érigée sur une partie des fondations des deux premiers monastères après l'incendie de 1686. Notez les fondations des édifices incendiés en 1686 incluant le mur oriental du premier monastère. Détail tiré du «Plan de la Ville de Québec En La Nouvelle France...» par Robert de Villeneuve. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

La cour intérieure est également susceptible de recouvrir le site de l'église construite en 1656 et l'emplacement de deux dépendances. Une partie de l'église érigée en 1656 serait recouverte par l'aile des Parloirs actuelle sise au 18, rue Donnacona. La partie sud de l'église serait sous un espace libre situé devant l'entrée actuelle du couvent et le chœur du temple serait sous la surface de la cour intérieure. D'autre part, les emplacements des deux bâtiments situés au nord de l'église et à l'est du monastère sont maintenant recouverts par la cour intérieure, l'aile Sainte-Famille et le passage menant au chœur des religieuses. Une boulangerie et un lavoir avaient été aménagés dans ces dépendances.

La cour intérieure actuelle serait également fortement susceptible de contenir des couches de sol témoins de l'occupation de cette période. Rappelons que cet espace était limité par les deux premiers monastères, les dépendances au nord et la résidence de madame de la Peltrie à l'est. Par conséquent, l'actuelle cour intérieure s'avère un espace libre de première importance pour livrer des artefacts et des vestiges témoins de cette période puisqu'il inclut les sites des édifices de même que les aires de circulation. Comme l'expérience des projets réalisés sur le site du Séminaire de Québec l'a démontré, les couches de sol de cette cour sont fortement susceptibles de livrer des objets associés à la tenue vestimentaire des occupants.

D'autre part, l'emplacement de la maison de madame Chauvigny de La Peltrie fut localisé lors d'une intervention complétée en 2010 entre l'édifice de la chaufferie et celui du musée (Ethnoscop 2011) (planche 2). Ce secteur regroupe également les latrines disposées au coin nord-ouest de l'édifice annexe ajouté au flanc ouest de la résidence de madame de La Peltrie au cours des dernières décennies du XVII^e siècle. Outre madame Chauvigny de La Peltrie, cette maison fut occupée momentanément par les membres de la communauté et la clientèle étudiante après les incendies des premiers monastères.

Le site de la maison des domestiques représente un autre emplacement d'intérêt archéologique. Le secteur à potentiel se situe en partie sous la cour, du côté ouest de l'aile Sainte-Angèle. Un édifice en place avant 1670 a servi au logement des domestiques avant d'être transformé en poulailler. Le potentiel archéologique anticipé est associé à une occupation domestique. Le mode de vie cloîtré de la communauté du monastère ne s'appliquait pas aux domestiques. Ces derniers possédaient même des armes à feu utilisées pour la chasse à l'occasion et susceptibles de servir à la défense du monastère lors des menaces iroquoises. La ou les maisons des domestiques étaient visitées à l'occasion par les citoyens de la ville. Une soirée trop arrosée dans l'une de ces maisons en octobre 1665 fournit un exemple extrême. À cette occasion, les domestiques du monastère avaient festoyé avec des soldats du régiment de Carignan-Salières. Le vin coulant à flots, les fêtards en sont venus aux coups. L'affaire tourna si mal qu'un soldat fut tué d'un coup de fusil. Les deux domestiques de la communauté impliqués furent condamnés à la suite de cette rixe (Oury 1973 : 494).

Au sens large, le potentiel archéologique de cette période (1641-1686) est associé à la mission originale des Ursulines en Nouvelle-France. L'enseignement auprès des jeunes amérindiennes est au cœur de la vie quotidienne. Le potentiel archéologique est donc associé à l'occupation d'un ensemble conventuel en place lors de la naissance de la colonie et aux échanges pratiqués lors des visites fréquentes des Amérindiens. Le potentiel archéologique pourrait documenter quelques aspects de cette occupation, dont la diète, les objets de dévotion, l'approvisionnement et la gestion de l'eau, les essais de culture dans les jardins, etc.

4.2.2 Le monastère des Ursulines 1686-1759

Au lendemain de l'incendie de 1686, le monastère connaît une période de stabilité. Faute de clientèle, les Ursulines abandonnent progressivement leur mission initiale envers les jeunes amérindiennes au premier quart du XVIII^e siècle (Trudel 1999 : 60). D'autre part, la communauté entreprend la reconstruction du monastère à la suite de l'adoption d'un plan d'ensemble pour la propriété. Les architectes Dufaux et Lachance y voient non seulement une planification plus conforme aux idéaux de l'époque dans la composition architecturale, mais également une volonté d'adapter les principes du classicisme français (2011 : 78). D'autre part, une construction exogène est implantée sur la propriété en 1693 par le biais d'une enceinte destinée à défendre la ville. La présence de cette fortification à proximité de la face ouest du monastère, sous une forme ou une autre, s'est prolongée jusqu'à la décennie 1730. Outre son utilisation par les militaires, cette construction fut utilisée comme chemin d'accès par une partie de la population.

La reconstruction s'amorce avec la mise en place des édifices qui vont former une bonne partie du plan au sol de l'ensemble conventuel organisé autour d'une cour intérieure. À ce chapitre, l'aile Sainte-Famille déjà en construction est complétée en 1687. Les travaux de l'aile Saint-Augustin sont entrepris durant la même période (1687-1688). En 1688, une aile supplémentaire destinée à loger les cuisines est ajoutée entre les deux ailes précédentes.

En bordure sud de la cour, d'autres édifices sont également érigés. À proximité de l'aile Saint-Augustin, le chœur des religieuses est implanté en 1689 en bordure sud de la cour. Les travaux pour la construction d'une église extérieure sont amorcés en 1715 sur l'emplacement de celle incendiée en 1686. La construction d'un édifice nommé aile des Parloirs est également commencée en 1715 du côté est de l'église. En 1718, ces travaux sont remis en question et les fondations du nouveau temple de même que celles de l'aile des Parloirs sont partiellement démantelées. Ce démantèlement précédait une réorganisation de l'aile des Parloirs et de l'église.

Les travaux de construction de ces nouveaux édifices ont été immédiatement entrepris. L'aile des Parloirs, déplacée quelques pieds à l'ouest, recouvrait l'emplacement de l'ancienne église de madame de la Peltrie. Une nouvelle église extérieure fut érigée en bordure de la rue Donnacona sur un emplacement légèrement décalé vers le sud. Un édifice pour le chœur des religieuses a été ajouté sur le flanc nord de la nouvelle église entre 1720 à 1723 (fig. 9). Cet ajout a permis de délimiter le côté oriental de la cour intérieure. L'extrémité sud du chœur des religieuses fut aménagée sur une partie des fondations de l'aile des Parloirs construite en 1715 et démantelée en 1718.

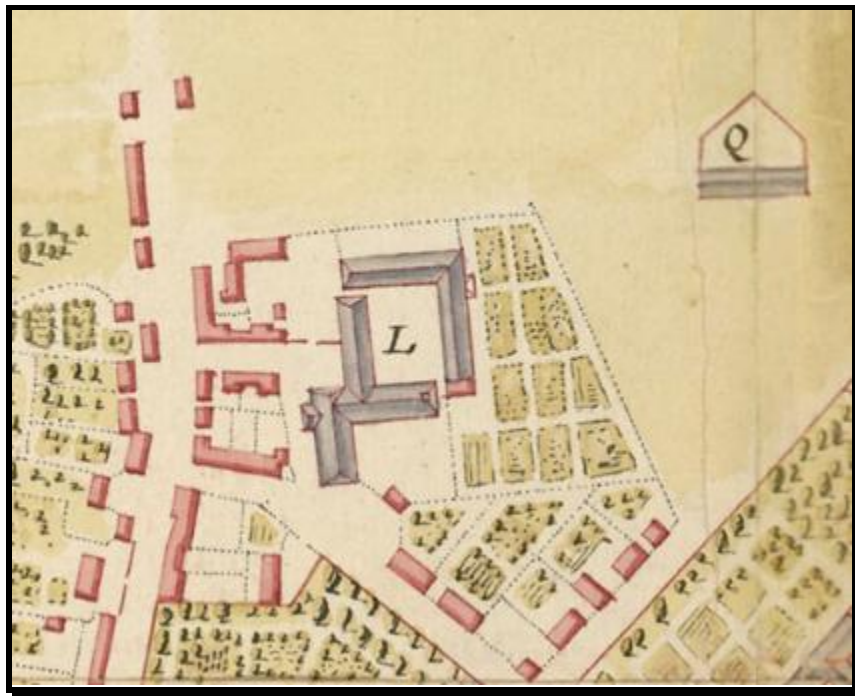


Figure 9. La cour intérieure du monastère des Ursulines en 1733. Le complexe du monastère était identifié par la lettre L. Détail tiré de «Plan de la Ville de Québec Capitale de la Nouvelle France», Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

Au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, d'autres bâtiments ont été ajoutés. Près de la rue des Jardins, une allonge fut érigée au flanc sud de la résidence de madame de la Peltrie. À la jonction des rues Donnacona et du Parloir, le «Petit Dépôt» a été reconstruit en pierre en 1754 et des latrines ont été ajoutées à l'angle nord-ouest du bâtiment. Plus au sud, un bâtiment en pierre abritant des écuries fut érigé en 1734 à proximité du poulailler (fig. 10). Le site des écuries se

situé actuellement sous le porche ou passage voûté donnant accès à la cour des domestiques et sous la maison du 8, rue des Parloirs. Ces écuries ont été démolies en 1836.

En 1695, le poulailler fut aménagé dans l'ancienne maison des domestiques dont l'emplacement se situait à l'arrière de l'actuelle aile Sainte-Angèle. Une autre propriété, située du côté est de la rue du Parloir, servait pour le logement des domestiques à partir de 1695. Il s'agit d'une maison en pierre à un étage toujours utilisée pour cette fonction durant la première moitié du XVIII^e siècle (GRHQ 2000 : annexe 1).

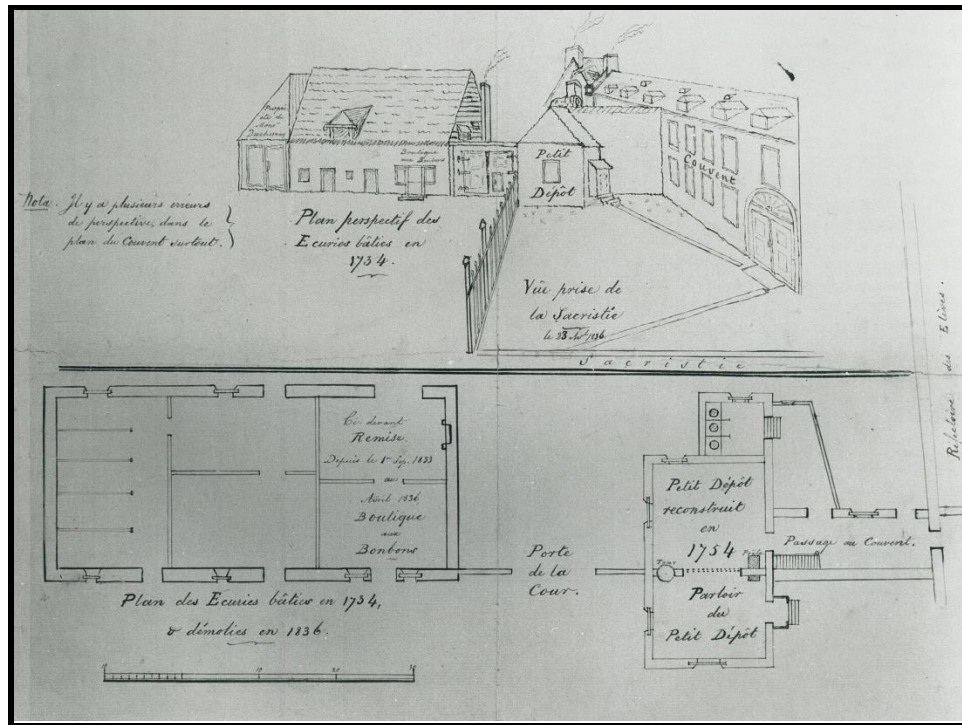


Figure 10. Les écuries et le «Petit Dépôt» près de l'entrée conventuelle.
Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N.8.2.6.

4.2.3 Le monastère des Ursulines au XIX^e siècle

Cette période est marquée par de grands travaux de construction et d'agrandissement débutant vers 1830. Quelques structures utilitaires ont également été ajoutées aux édifices existants au début du XIX^e siècle. Un petit bâtiment servant de dépense fut mis en place au côté ouest de l'aile des cuisines et des latrines ont été construites à l'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin.



Figure 11. Le monastère des Ursulines en 1808. Notez la structure en hauteur le long du mur est de l'aile Saint-Augustin. Maquette Duberger, Parcs Canada à Québec, photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.

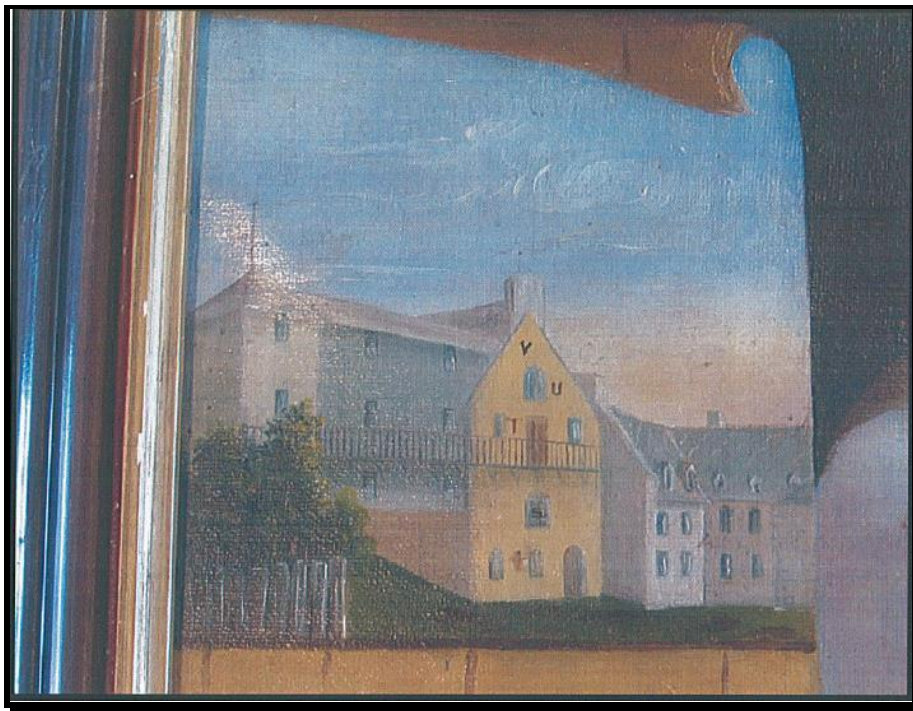


Figure 12. L'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin et le bloc de latrines (à gauche) durant la première moitié du XIX^e siècle. Musée des Ursulines de Québec, détail d'un tableau de Sœur Sainte-Scholastique.



Figure 13. Le côté ouest de la moitié nord de l'aile Saint-Augustin avec les cuisines en 1839. On distingue une partie du bloc de latrines avec son toit en impériale sur le flanc nord du monastère. À l'avant-plan, un petit bâtiment annexe à l'aile des cuisines est en place sur le site de la dépense des cuisines. Œuvre de Millicent Mary Chaplin, Bibliothèque et Archives Canada.

Outre les améliorations aux édifices en place, de nouveaux pavillons ont été ajoutés lors de cette période qualifiée de renouveau de la mission chez les Ursulines (Dufaux et Lachance 2011 : 119). En 1836, l'aile Sainte-Angèle était en construction face à la rue des Parloirs afin de loger les demi-pensionnaires. Le dépôt et le réfectoire des domestiques furent également aménagés dans cet édifice de deux étages. Le passage-cocher actuel a été érigé à l'occasion de ces travaux (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=103565&type=bien>). Dans l'actuelle cour des externes, un édifice destiné aux classes des externes fut mis en place en 1836 sur une partie du site de la maison de madame de la Peltrie (fig. 14). Un bloc de latrines a d'ailleurs été ajouté sur le côté nord du nouvel édifice. L'étude architecturale produite en 2011 laisse entendre que la construction daterait de 1836 alors que l'intervention en archéologie suggère l'année 1849 pour la construction et 1895 pour la disparition (Dufaux et Lachance 2011 : 127; Ethnoscop 2001 : 15).

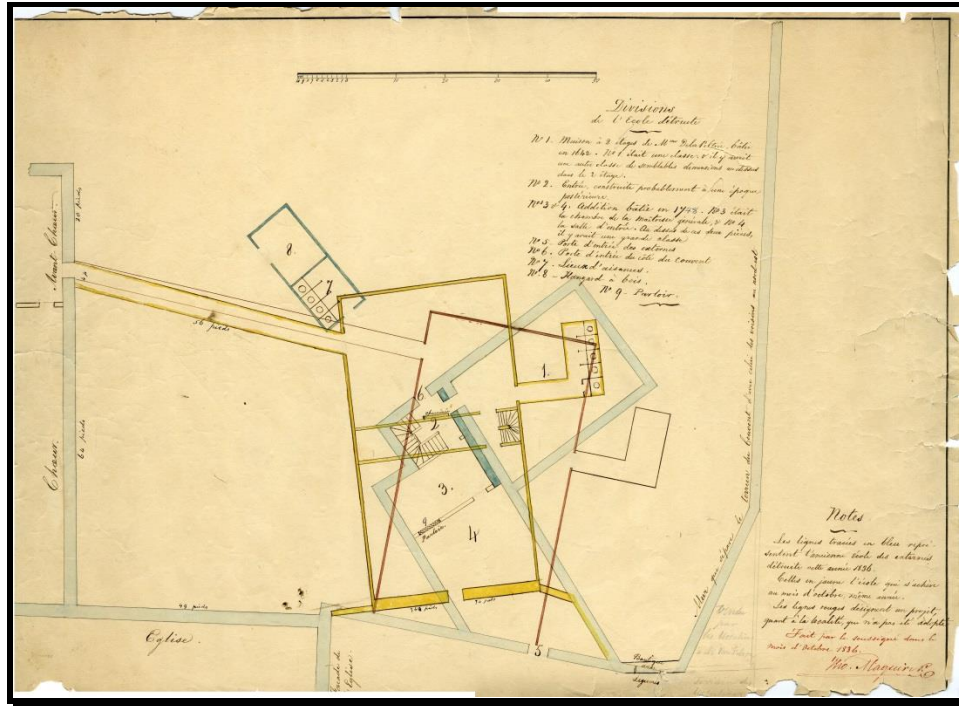


Figure 14. Plan de l'édifice des externes en construction par l'abbé Thomas Maguire. L'ancienne école des externes détruite en 1836 est illustrée en bleu, le jaune indiquant le nouvel édifice et le bloc de latrines érigé la même année. Le contour en rouge est un projet non réalisé. Notez la dépendance sise au nord-ouest en bleu abritant les latrines de l'ancienne école et un hangar. Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N.8.1.2.1.

De nouveaux édifices d'importance sont érigés autour de l'ensemble conventuel durant la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1843-54, l'aile Notre-Dame-de-Grâce est mise en place dans l'ancien secteur de la basse-cour alors que l'aile Saint-Joseph est construite à l'angle sud-ouest de l'aile Saint-Augustin en 1858. En 1860, l'aile Saint-Thomas est érigée au nord de l'aile des cuisines, sur un emplacement englobant le site du bloc de latrines aménagé en 1686 (fig. 16). Enfin, l'aile Marie-de-l'Incarnation est ajoutée à l'extrémité nord-est de l'aile Sainte-Famille en 1873-1874. Cette nouvelle aile pourrait avoir recouvert le site d'un autre bloc de latrines construit en 1844.

Dans la cour des externes, un cimetière extérieur est aménagé en 1890 alors que l'édifice abritant la chaufferie est construit en 1910. Une soute à charbon est ajoutée à l'extrémité nord de la chaufferie en 1921. Celle-ci est d'ailleurs agrandie du côté sud en 1922. En 1909, la maison grise est érigée dans la cour des domestiques et la maison Sainte-Anne près de l'aile Saint-Thomas. En 1988, l'aile Marie-Guyart fut ajoutée afin d'offrir un gymnase à l'école des Ursulines. Au cours des années 2000, une cage d'ascenseur fut construite en bordure de la cour intérieure.

Au XX^e siècle, les réseaux souterrains sont améliorés afin de drainer l'ensemble de la propriété. Un réseau d'égouttement mis en place au XIX^e siècle est graduellement étendu aux autres cours et jardins. L'enfouissement du réseau souterrain d'électricité publique amorcé au cours des années 1980 a également entraîné l'excavation de tranchées sur la propriété.

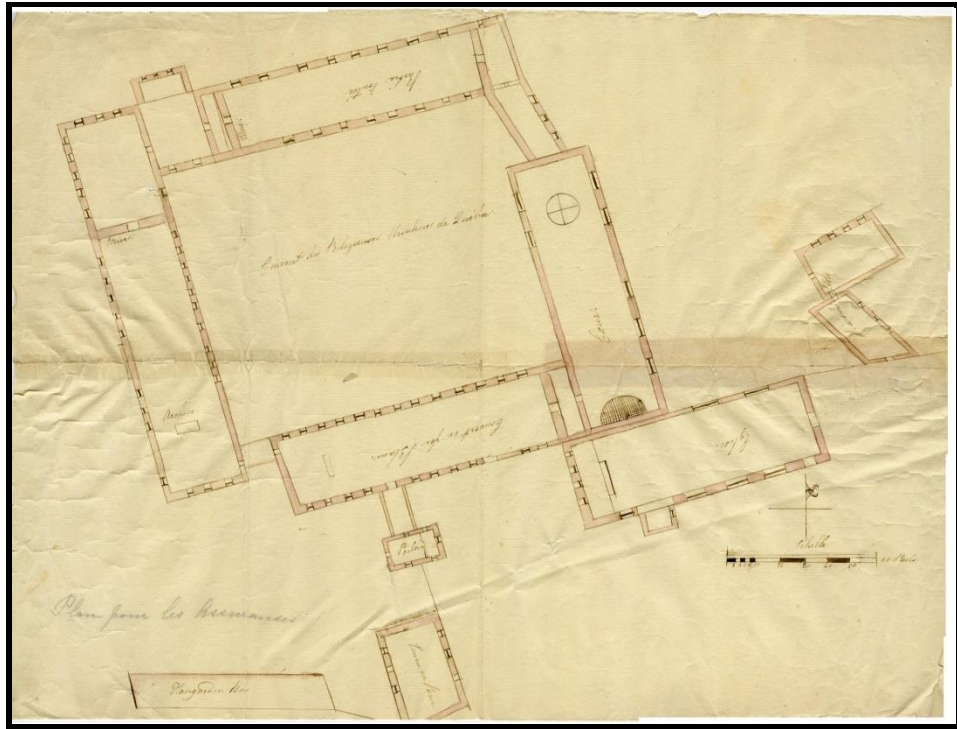


Figure 15. Les murs extérieurs du monastère en 1834.
Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N.8.2.1.22.

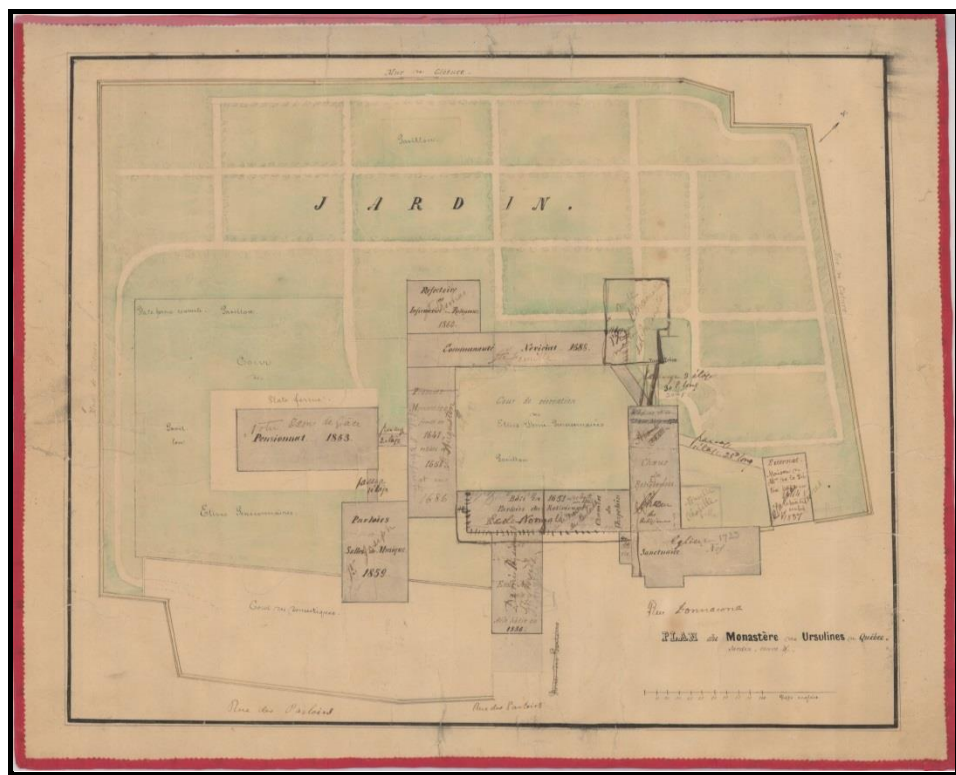


Figure 16. Plan du Monastère des Ursulines-de-Québec vers 1870.
Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N-8, 2, 25-01.

5. LE TRAITEMENT DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES PAR SECTEURS

Comme le démontrent les résultats des interventions archéologiques, les données associées au potentiel anticipé pourraient documenter les périodes anciennes de l'occupation des Ursulines. L'état du sous-sol de la propriété contient un corpus documentaire tant au niveau des couches de sol, des éléments structurels et des collections archéologiques.

Il serait donc possible d'identifier et de documenter les édifices et bâtiments en place à différentes époques. Ultimement, les données pourraient documenter différents aspects de l'occupation du site : l'occupation domestique, la diète des occupants, les objets d'échange, la gestion de l'eau sur la propriété, l'évolution des installations sanitaires, la mise en culture des jardins, etc. De plus, le potentiel archéologique offre une belle occasion de poursuivre la documentation de l'enceinte de la ville implantée en 1693.

Une série de cinq planches accompagne le traitement des ressources archéologiques. Les différents édifices du complexe et les cours sont identifiés à la planche 1 alors que le bilan des interventions est présenté à la planche 2. Le potentiel archéologique est présenté pour chaque type de surface de la propriété : les espaces libres souvent associés aux cours et le bâti. Les planches 3 et 5 indiquent les principales structures érigées sur la propriété. La planche 5 a utilisé la superposition du bâti réalisée dans le cadre de l'étude architecturale du monastère (Dufaux et Lachance 2011). Enfin, la planche 6 identifie une partie du sous-sol des ailes Saint-Augustin et Sainte-Famille.

5.1 Les cours du complexe des Ursulines

Les espaces libres constituent des composantes de la propriété puisqu'elles possèdent leur appellation et leur histoire. Les fonctions et utilisations ont pu varier à travers les siècles alors que certaines, comme les jardins, ont gardé leur vocation initiale.

5.1.1 La cour intérieure (planche 4)



Figure 18. Vue de la cour intérieure en mai 1947. À noter la butte à pente adoucie devant l'aile Saint-Augustin au centre de la photo et le cimetière dans la cour des externes au bas de la photo, à gauche. Archives du Pacifique Canadien, négatif no 8241.

La cour intérieure est délimitée par la position des pavillons anciens implantés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette cour fut au cœur des activités quotidiennes du monastère depuis sa fondation de sorte que des couches de sols archéologiques et des artefacts sont à prévoir (fig. 18). Des vestiges des fondations associées aux deux premiers monastères sont fortement susceptibles d'être retrouvés à proximité de l'aile Saint-Augustin (fig. 19). Le site de ces premiers monastères correspond à un petit monticule situé à proximité du mur est de l'aile Saint-Augustin. D'autre part, une partie de l'abside de l'église patronnée par madame de La Peltrie pourrait subsister à proximité de l'édifice actuel des Parloirs. Au centre de la cour, les dallages des passages couverts reliant la résidence de madame de la Peltrie aux premiers monastères sont susceptibles d'être dégagés de même que les passages menant aux dépendances bordant la partie nord de la cour au milieu du XVII^e siècle. Ces dépendances ont abrité un lavoir et une boulangerie dont les vestiges pourraient se trouver en partie sous la partie nord-est de la cour intérieure.

Enfin, les vestiges des structures secondaires érigées dans la cour lors des décennies suivantes sont probablement encore en place (planche 5). À ce chapitre, mentionnons la présence possible d'un appentis pouvant loger une fosse de latrines adossée au mur oriental de l'aile Saint-Augustin au premier quart du XVIII^e siècle (Dufaux et Lachance 2011 : 94). À quelques mètres au nord, une autre structure appuyée au même mur pourrait indiquer la présence d'une cage d'escalier ou d'un bloc de latrines mis en place au cours de la décennie 1770 et toujours visible en 1812 (figure 11). Au dernier quart du XIX^e siècle, une glacière (ca 1874-1909) a été

installée dans le même secteur (Dufaux et Lachance 2011 : 148). Mentionnons également la présence d'une fosse pour les latrines de l'aumônier (1836-1881) sise à proximité du mur nord de l'actuelle aile des Parloirs (Dufaux et Lachance 2011 : 127) (fig. 20). Enfin, un puits aménagé dans la partie centrale de la cour fut utilisé entre 1834 et 1891 (Dufaux et Lachance 2011 : 123). La communauté désignait cette structure sous le nom de réservoir (fig. 21). Ce dernier était aussi utilisé pour approvisionner l'infirmerie des enfants et le dépôt par le biais de pompes et de tuyaux (Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1-N8, 2.7). À ce propos, quelques notes prises par l'abbé Thomas Maguire révélaient que la construction de cette structure en 1834 avait permis la découverte d'un mur de forme circulaire possiblement associé à la première église de Madame de la Peltre (Notes de l'abbé Maguire, archives des Ursulines, 1/N8,1,1.1).

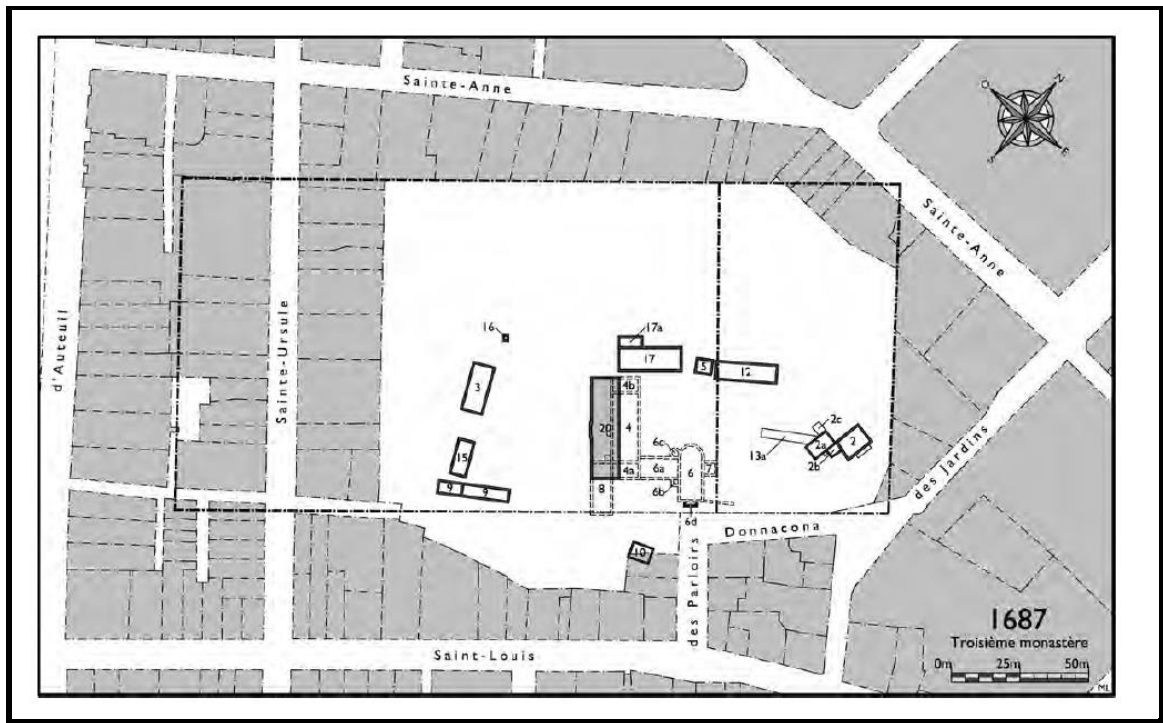


Figure 19. L'aile Saint-Augustin (20) fut érigée sur une portion du second monastère (4) et la cuisine (4b). Le bâtiment en retrait (10) est utilisé pour le logement des domestiques.
Extrait du rapport produit par Dufaux et Lachance 2011 : 86.



Figure 20. Les édifices en bordure est de la cour intérieure avant 1860. On voit le chœur des religieuses au centre et, à droite, le prolongement de l'édifice des Parloirs. La structure en appentis peinte en jaune serait les latrines de l'aumônier. Musée des Ursulines, détail d'un tableau de Sœur Sainte-Scholastique.

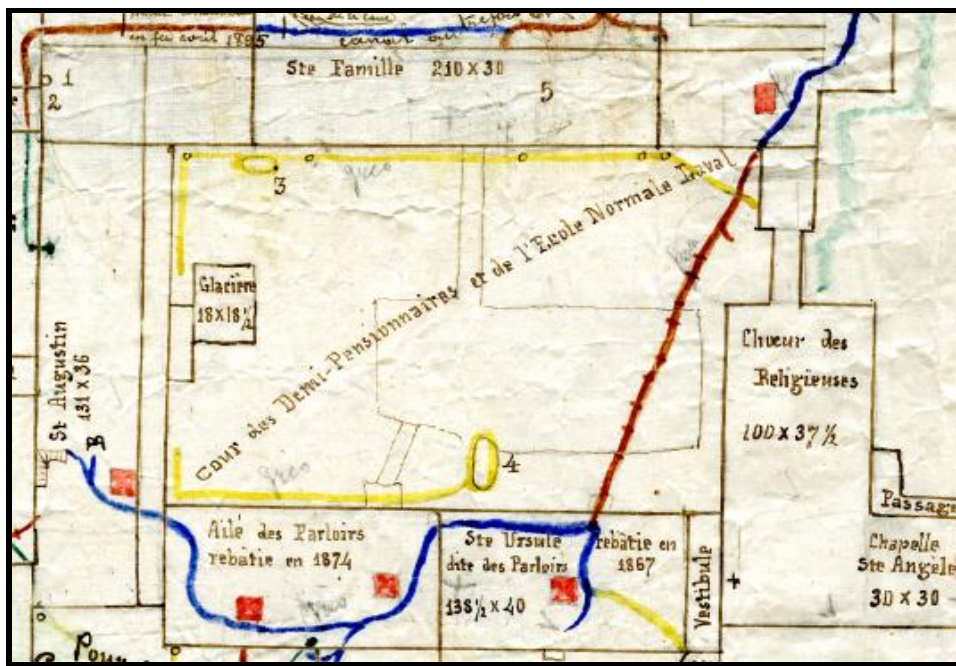


Figure 21. Détail du plan des réseaux souterrains pour l'évacuation des eaux dans la cour intérieure. La citerne (réservoir) est identifiée par le chiffre 4 alors que le trait jaune indique une canalisation en bois et celui en rouge en tuyaux de grès. Les carrés rouges indiquent simplement un édifice pourvu de calorifères. Notez la glacière à proximité de l'aile Saint-Augustin. Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N. 8.2.1.30

Le potentiel archéologique du périmètre de la cour intérieure est donc estimé fort et susceptible de contenir des traces archéologiques importantes associées à l'ensemble de l'occupation du site, et ce, de sa fondation jusqu'au début du XX^e siècle. Selon la mémoire collective de la communauté, cette cour n'a pas subi d'altérations majeures à l'exception de la construction d'un ascenseur adossé au mur de l'aile Saint-Augustin et l'enfouissement des tuyaux de drainage aux XIX^e et XX^e siècles. La surface de la cour est maintenant recouverte d'une couche d'asphalte. Ce secteur est le plus susceptible de livrer des vestiges et des sols archéologiques associés à l'occupation initiale du monastère des Ursulines.

Dans un premier temps, il importe de vérifier et évaluer le potentiel archéologique au moyen d'un inventaire réalisé par le biais de sondages manuels. Les vestiges associés au complexe des deux premiers monastères devraient retenir l'attention pour cette démarche préliminaire. Nous pensons ici aux fondations et couches de sol associées à l'occupation du monastère (1641-1650, 1650-1686), à l'église érigée grâce à madame Chauvigny de La Peltrie et aux dépendances en place au nord de la cour au XVII^e siècle.

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations, il importe que le secteur concerné soit soumis à une fouille archéologique avant les travaux d'aménagement. Une surveillance archéologique pourra accompagner les travaux par la suite afin de protéger les secteurs environnants.



Figure 22. La cour intérieure au printemps 2015. Notez la surface du terrain surélevée près de l'aile Saint-Augustin et la cage d'ascenseur. En direction ouest, photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.



Figure 23. La cour intérieure et le mur nord de l'aile des Parloirs en 2015.
En direction sud-ouest. Photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.

5.1.2 La cour des externes (planche 4)

Ce secteur est caractérisé par la présence de l'édifice des externes maintenant connu sous différents noms : maison Madame-De La Peltrie, Maison des Ursulines ou Musée des Ursulines de Québec. Il s'agit d'un édifice classé monument historique depuis 1964 et désigné lieu historique national en 1972 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (Patri-Arch 2006 : 18). Un petit cimetière est adossé au côté est du chœur des religieuses. Ce cimetière est en place depuis 1890 (Dufaux et Lachance 2011 : 155).

La cour des externes est un périmètre ancien remontant à la période initiale de l'occupation du site. Il s'agit du site de la résidence de madame Chauvigny de la Peltrie avec ses annexes et ses dépendances. Le potentiel archéologique inclut les vestiges des édifices anciens, les sols archéologiques et les fosses de latrines utilisées aux XVII^e et XVIII^e siècles de même que celles installées derrière l'externat au XIX^e siècle. L'occupation de la maison par la propriétaire et par les pensionnaires permet d'anticiper des sols archéologiques témoins des activités domestiques de 1644 à 1950.

Le secteur élargi est également susceptible d'avoir été utilisé comme cimetière temporaire au XVIII^e siècle puisqu'il est possible que des laïques aient été inhumés entre 1759 et 1761. Les annales de la communauté font état d'un nombre indéterminé de familles de la ville ayant trouvé refuge au monastère. La même source rapporte également que des individus, dont plusieurs en bas âge, sont décédés durant ce séjour. Il est également possible que des soldats anglais soignés dans l'hôpital de fortune aménagé dans le couvent des Ursulines aient été inhumés dans ce secteur. Des sépultures retrouvées près de l'actuelle chaufferie lors de travaux en 1908 ont été associées à ces militaires (*Wolfe's Soldiers*, Archives du Monastère des Ursulines de Québec). Au sujet des inhumations, il est pertinent de rappeler celle de Marie de Saint-Joseph,

décédée le 4 avril 1652 et inhumée dans le jardin. Son corps fut exhumé en 1662 pour être transféré sous le chœur des religieuses (Oury 1973 : 464). Par conséquent, la possibilité de retrouver des sépultures entières ou partielles nous amène à recommander des fouilles manuelles exploratoires avant tous projets d'aménagements ou de constructions impliquant des excavations. De plus, un potentiel archéologique est également anticipé sous la dalle en béton d'une partie du rez-de-chaussée de l'édifice de la chaufferie. Suite à une visite des lieux, la moitié nord de ce bâtiment ne semble pas être pourvu d'une cave. Néanmoins, une conduite souterraine relie ce bâtiment au monastère.



Figure 24. Vue du cimetière aménagé le long de l'édifice du chœur des religieuses. En direction sud-ouest, photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.



Figure 25. Le stationnement devant l'édifice de la chaufferie.
En direction nord, photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.

5.1.3 La cour de la porte conventuelle, entrée du 18, rue Donnacona (planche 4)

Cet espace libre et accessible au public est situé en bordure de la rue Donnacona. Mesurant 10,50 m x 17 m, cette cour est lotie entre la voie publique et l'aile des Parloirs. Les fondations de la moitié sud de l'église de madame Chauvigny de la Peltrie, érigée en 1656 et incendiée en 1686, sont susceptibles d'être en place sous la surface. Du côté ouest de la cour, les vestiges associés à la présence du «Petit Dépôt» sont probablement encore en place à proximité de l'aile de la Procure. Enfin, ce secteur se situe près du site des deux premiers monastères et demeure susceptible de livrer des sols associés aux occupations durant cette période. Aucun réseau souterrain ne semble avoir été implanté par le passé.

Le traitement approprié pour ce secteur passe par un inventaire archéologique utilisant des fouilles manuelles. Les objectifs de la démarche viseraient à identifier les structures anciennes et les sols en place. Il est à noter que plusieurs vestiges ont possiblement été utilisés pour soutenir les édifices actuels. Les vestiges anciens risquent donc d'être intégrés en partie à leurs fondations. Enfin, d'autres vestiges de l'église érigée sous l'initiative de madame de la Peltrie sont susceptibles d'être en place sous la surface de la cour intérieure et peut-être sous l'aile des Parloirs actuelle.



Figure 26. La cour bordant l'entrée principale du monastère au printemps 2015.
En direction nord, photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.

5.1.4 La cour Saint-Augustin (planche 4)

Situé à l'extrémité sud de l'aile Saint-Augustin, cet espace est encadré par l'aile Saint-Joseph à l'ouest, l'aile Sainte-Angèle à l'est et un muret de cour au sud. Nous savons que ce périmètre est drainé par un réseau souterrain local.

La fouille d'un emplacement coïncé entre l'extrémité de l'aile Saint-Augustin et l'aile Saint-Joseph en 2013 a permis de valider le potentiel archéologique de cette cour (planche 2). La découverte du dallage du plancher des Parloirs reconstruit en 1651 laissait entrevoir un édifice plus large que prévu (Simoneau 2014 : 14). En raison de ces résultats positifs, un potentiel élevé est anticipé pour le reste de la cour de même que des contextes archéologiques anciens. Une conduite souterraine pour les eaux pluviales traverse cette cour.

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations, il est recommandé de planifier des fouilles archéologiques avant le déroulement des travaux.

5.1.5 La cour des domestiques et celle des pensionnaires (planche 4)

Le périmètre rapproché du côté ouest de l'aile Saint-Augustin regroupe la cour des pensionnaires entourant l'aile Notre-Dame-de-Grâce et la cour des domestiques, plus au sud. Cette dernière est aménagée le long du muret bordant la limite sud de la propriété et inclut les ateliers de menuiserie, la maison Grise et un axe de circulation dans le prolongement de la ruelle des Ursulines. Ces cours couvrent une partie de la basse-cour du monastère au XVII^e siècle. Cet espace est maintenant traversé par un réseau d'aqueduc et d'égouts provenant de la ruelle des Ursulines et des éléments de drainage.

Le potentiel archéologique de la cour des domestiques et celle des pensionnaires est estimé élevé. Les vestiges anticipés sont associés à l'enceinte de la ville mise en place en 1693 sous la supervision de Josué Dubois Berthelot de Beaujours. Une petite section de la portion basse de ce rempart fut identifiée en 2011 (Rouleau 2013 : 19). Le tracé au sol de cette ligne de fortification joignait le bastion Saint-Louis déployé devant le moulin du Mont-Carmel. Il est également possible que l'enceinte ait reçu un revêtement en maçonnerie dans le cadre d'un projet de consolidation soumis en 1710. L'ensemble de ces structures défensives est donc anticipé dans la cour des domestiques, sous les ateliers de la menuiserie et de chaque côté de l'aile Notre-Dame-de-Grâce (planche 3).

Ces espaces ont été intégrés aux jardins du monastère au XVIII^e siècle avant de servir de cour pour les étudiantes autour de l'aile Notre-Dame-de-Grâce dès 1854. Des sols associés à différentes périodes de la cour sont à prévoir.

Le traitement de ces ressources requiert une intervention archéologique avec fouilles manuelles avant tous travaux d'aménagement impliquant des excavations mécaniques. Les cours et les hangars utilisés pour loger les ateliers de menuiserie recouvrent le tracé au sol de l'enceinte de 1693 et sa version post-1710. L'absence de sous-sol ou de cave sous les bâtiments de la menuiserie permet d'anticiper des vestiges archéologiques en bon état de conservation.

5.1.6 Les jardins du monastère (planches 4, 5)

Les jardins couvrent l'ensemble de la portion nord de la propriété, de la limite orientale au muret ouest érigé à l'arrière des propriétés voisines. Nous pouvons diviser cet espace en deux parties en nous servant de l'allée piétonne menant aux cuisines actuelles (la maison Sainte-Anne).

Une partie de la portion ouest des jardins fut soumise à un inventaire archéologique en 2011. Les vestiges de l'enceinte de Québec érigée en 1693 ont été identifiés (Rouleau 2013 : 19). Il serait fortement souhaitable de compléter la documentation amorcée et de pouvoir identifier d'autres sections de cette enceinte. À la partie frontale dégagée en 2011, il serait pertinent de compléter la documentation des autres composantes de cette enceinte, notamment les limites du terre-plein, la présence d'un fossé ou de retranchements devant le rempart et le recouvrement prévu au projet soumis en 1710. Il est à noter que le tracé de cette enceinte se prolonge dans la cour nord entourant l'aile Notre-Dame-de-Grâce. En même temps, il importe de protéger les vestiges de ces éléments de fortification.

Le dégagement et la documentation de ces éléments sont possibles par le biais de fouilles manuelles. La signature archéologique dans ce secteur des jardins se traduit par la présence de sols remaniés déposés après le démantèlement de l'enceinte. Ceux-ci comportent divers fragments de la surface rocheuse prélevés en 1693 et facilement identifiables. Les vestiges de la portion basse de l'enceinte de 1693 étaient composés par le remblai du rempart et un alignement des empreintes des pieux utilisés dans le recouvrement du rempart. L'expérience a démontré qu'une fouille archéologique s'avère le seul moyen fiable pour identifier ces vestiges.

La portion orientale des jardins correspond à la partie plus ancienne aménagée peu après la fondation du monastère en 1641-42. Le jardin regroupe le potager, une partie des arbres fruitiers et quelques plantes ornementales. Ce secteur fut cultivé à l'époque de Mère Marie de l'Incarnation et de madame de la Peltrie jusqu'au XIX^e siècle. Légumes et fruitiers anciens y ont

été cultivés. D'autre part, les divers aménagements des jardins à travers les époques sont susceptibles d'avoir laissé des vestiges : citerne, conduits souterrains, allées de circulation, etc. Une attention particulière doit être apportée au secteur situé à proximité du monastère. Les dépendances logeant un lavoir avant 1686, les latrines érigées en 1686 et le lavoir aménagé dans l'aile Saint-Famille ont probablement été associés à des canalisations susceptibles d'être dégagées dans une partie des jardins.



Figure 27. Partie orientale des jardins du monastère vers 1900.

Archives du Monastère des Ursulines de Québec, Rémillard, [vers 1900], 1/P, 3, 15, 20.

Il est à noter que le secteur bordant l'extrémité est des jardins est également susceptible d'avoir été utilisé pour l'inhumation de laïques au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Exceptionnellement, le corps de Marie de Saint-Joseph fut inhumé dans le jardin en 1652.

5.1.7 Les recommandations

Le plan de gestion des ressources archéologiques a mis en lumière le potentiel anticipé des différentes aires du complexe des Ursulines. Il est suggéré de procéder à un inventaire archéologique de ces secteurs afin d'identifier et quantifier les vestiges archéologiques en place. Cette étape, réalisée à l'aide de fouilles manuelles, permettra de mettre à jour la compilation des emplacements à caractère archéologique dans le cadre d'une mise en valeur ou d'un plan de commémoration. Il est donc recommandé d'élaborer un programme d'inventaire proactif sur le périmètre des cours estimées prioritaires.

Le potentiel archéologique estimé des cours A et B est associé à l'époque héroïque des débuts du monastère jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle. Il serait pertinent d'entamer l'échantillonnage de la cour intérieure (A) par le biais de sondages manuels afin de localiser les vestiges des édifices anciens et documenter les contextes d'occupation. Il serait tout autant souhaitable de compléter l'inventaire de la cour des externes (B) entamé par les fouilles réalisées en 1964 et 2010. Ces inventaires seraient à inscrire dans l'identification des structures composant le complexe ancien des Ursulines. En complément, l'identification de vestiges de

structures anciennes serait de mise dans la cour entourant la porte conventuelle et dans la petite cour Saint-Augustin.

D'autre part, les artefacts témoins de l'occupation aux XVII^e et XVIII^e siècles sont susceptibles d'être retrouvés dans les cours A, B et G. Ces emplacements coïncident à l'espace cloîtré de la communauté, un aspect incontournable qui a régi la vie des enseignantes et des étudiantes. Les objets plus complets sont également anticipés dans les dépotoirs individuels formés au fond des cours et les blocs de latrines.

Les aménagements des ouvrages militaires érigés aux XVII^e et XVIII^e siècles seraient à identifier dans la cour des pensionnaires (F) et celle des domestiques (E). D'autres parties des jardins (G) abritent également des vestiges de ces structures défensives (planches 3,4)

Le secteur des jardins fut mis en culture dès l'occupation initiale du site par les Ursulines. Il est fort possible que ce périmètre ait intégré un potager, des vergers et même des plantes médicinales (Martin 2002 : 36). Vignes, pruniers, citrouilles et pommiers sont également mentionnés dans les jardins. Par conséquent, toutes interventions archéologiques dans ces secteurs devraient adresser la problématique des plantes cultivées sur le site. À cet effet, la prise d'échantillons et des analyses des sols mis en culture devrait accompagner les interventions archéologiques. Dans un autre registre, une section des jardins anciens pourrait contenir des inhumations complètes ou partielles. La découverte d'une sépulture ou d'ossements humains devrait faire l'objet d'une fouille et d'une identification de la dépouille.

Enfin, il serait pertinent de compléter la localisation et la cartographie des réseaux de drainage souterrains des cours et jardins.

5.2 Le sous-sol des édifices

Au fil des siècles, le monastère des Ursulines a agrandi son parc immobilier. Sur cet aspect, la présence d'un édifice n'est pas toujours synonyme de la destruction des ressources archéologiques. À titre d'exemple, les ateliers des menuisiers et une partie de la chaufferie sont dépourvus de cave. Par conséquent, le potentiel archéologique est considéré intact sous ces constructions. Seuls les édifices pouvant offrir un potentiel archéologique feront l'objet d'une présentation.

5.2.1 L'aile Saint-Augustin (planche 6)

Le sous-sol de l'aile Saint-Augustin se divise en deux parties : nord et sud. La cave Saint-Augustin se situe dans la moitié nord où la surface en terre battue du sous-sol est utilisée pour l'entreposage. Le parement du mur ouest de l'édifice n'est pas recouvert de crépi et présente deux ouvertures murées. Par contre, le corridor du côté est est rénové et recouvert de crépi. Cet espace est présentement utilisé comme salle d'entreposage par les archives de la communauté. La moitié sud de l'édifice fut creusée au roc dans certaines parties. Aucun enduit n'est présent sur les fondations et le secteur du corridor est comblé de sols archéologiques. Le sous-sol de la partie centrale de cet édifice n'était pas accessible au moment de la visite. Néanmoins, la présence de sol en place y est anticipée de même qu'un potentiel archéologique. Enfin, la section de l'édifice située à l'extrémité sud demeure à vérifier.



Figure 28. Vue du sous-sol à l'angle sud-est de l'aile Saint-Augustin où les crans rocheux supportent les fondations. L'ouverture visible à gauche permet l'accès au périmètre du corridor et celle de droite dans une section à l'extrémité sud. En direction sud-est, photo Serge Rouleau, A15-02-03.

Construite après l'incendie de 1686, l'aile Saint-Augustin fait partie du noyau ancien du complexe conventuel des Ursulines de Québec. Les vestiges de la moitié ouest des premiers monastères et leurs cuisines pourraient avoir été recouverts par le périmètre sud du corridor de l'aile Saint-Augustin. Tous travaux impliquant des excavations devraient être précédés d'une fouille archéologique pour le périmètre du corridor et de la partie centrale de l'aile Saint-Augustin. De plus, l'intérieur du sous-sol de la portion sud devrait faire l'objet d'un relevé détaillé accompagné d'une interprétation avant tous travaux de rénovation. L'état naturel des diverses fondations offre une occasion unique de documenter les composantes de l'édifice érigé en 1686 et les fondations plus anciennes provenant des premiers monastères. Il a été impossible de vérifier si le sous-sol a fait l'objet d'un relevé dans le cadre de l'analyse architecturale de 2011.

La profondeur du sol garnissant la cave Saint-Augustin, située dans la portion nord, serait à vérifier. Dans l'éventualité de sols en place, les emplacements soumis aux travaux seraient à fouiller manuellement. Il est à noter que des fondations anciennes, témoins de structures internes oubliées, peuvent également être rencontrées dans ce périmètre.

5.2.2 L'aile des anciennes cuisines (ajout aux ailes Saint-Augustin et Sainte-Famille) (planche 6)

Cette section fut un ajout à l'extrémité nord de l'aile Saint-Augustin en 1688 afin de faire le lien avec l'aile Sainte-Famille. Une dalle de béton garnie d'un recouvrement en linoléum compose actuellement la surface du sous-sol. Quelques structures anciennes sont toujours visibles à divers endroits. À l'étage, le plafond voûté de l'ancienne salle des cuisines fut rénové et conservé. Au sous-sol, le puits de Marie-de-l'Incarnation est en place à l'angle nord-ouest de

l'aile. Une petite porte donnait accès au puits au niveau de la cave, mais il est probable que les utilisateurs de la cuisine à l'étage pouvaient également y puiser l'eau. Côté sud, un immense âtre est appuyé contre le mur mitoyen avec l'aile Saint-Augustin. Enfin, un four à pain est logé du côté nord alors que la porte est accessible dans l'aile Saint-Thomas.



Figure 29. Vue de la portion sud de la voûte des cuisines à l'étage.
Photo Serge Rouleau, A2015-02-10.



Figure 30. Vue du puits de Marie-de-l'Incarnation au sous-sol.
Photo Serge Rouleau, A15-01-09.

En consultant la superposition des plans historiques réalisée dans l'étude architecturale de 2011, l'emplacement occupé par ces latrines se situait le long du mur est du périmètre intérieur du sous-sol actuel (Dufaux et Lachance 2011 : 73). Les probabilités de découverte des latrines du second monastère (1670-1686) sont amoindries, mais tout de même réelles. Outre les perturbations générées par la construction des fondations des cuisines en 1687, il demeure possible qu'une partie de la fosse de latrines du second monastère soit en place sous le plancher actuel du sous-sol.

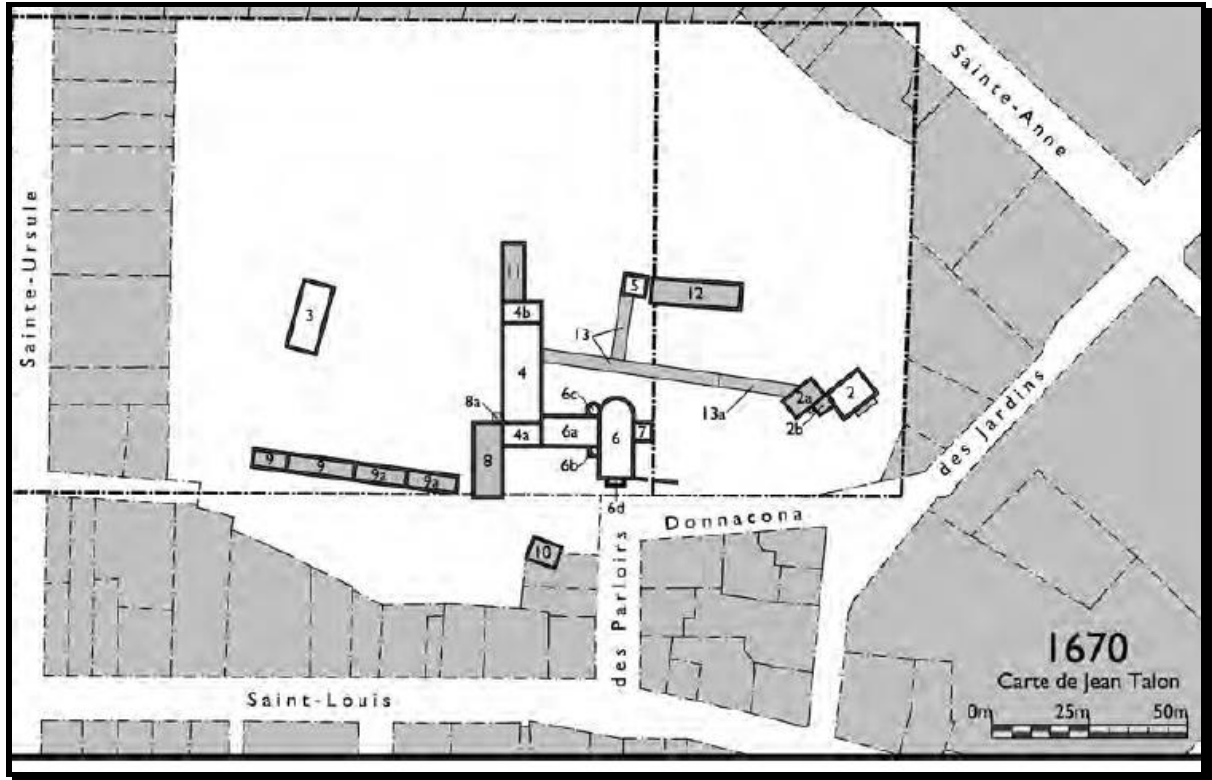


Figure 31. Emplacement des latrines (11) à l'extrémité nord du second monastère (4) et des cuisines (4b). Outre ces édifices, d'autres éléments offrent un intérêt archéologique notamment le corridor (13a) puis un lavoir et une boulangerie logés dans l'une des dépendances situées à l'est (5). Extrait du rapport produit par Dufaux et Lachance 2011 : 73.

Il est possible que la portion inférieure des vestiges de structures intégrées aux cuisines de 1688 soit en place sous le plancher actuel. À l'instar du foyer et du puits, nous ne pouvons écarter la possibilité que des structures supplémentaires aient été érigées au XVII^e siècle puis aient été enlevées au XIX^e siècle ou lors des travaux de mise aux normes effectués au XX^e siècle. Tous travaux impliquant le prélèvement du plancher actuel du sous-sol fourniraient l'occasion d'identifier les vestiges de ces structures.

D'autre part, il serait hautement souhaitable de compléter le relevé de l'intrados composant le plafond des anciennes cuisines à l'étage et des composantes encore visibles dans cette pièce : four, armoire encastrée, ouvertures, etc. Il est également recommandé de procéder à des relevés des structures en place au sous-sol. Il nous a été impossible de vérifier si des relevés détaillés et interprétés ont été produits pour l'étage et le sous-sol dans le cadre de l'étude réalisée en 2011.

5.2.3 L'aille Saint-Thomas (planche 6)

Le sous-sol de l'aille Saint-Thomas est similaire à celui de l'aille précédente et se situait au même niveau. Le plancher actuel est composé d'une dalle de béton recouverte de linoléum. La construction de l'aille Saint-Thomas a nécessité le démantèlement d'un bloc de latrines mis en place lors des travaux de 1686. Le site de ces latrines se situe dans la section sud-est du périmètre actuel de l'aille Saint-Thomas. Compte tenu de l'altitude de la surface de la cour à cet

endroit, il est probable qu'une partie de la fosse des latrines soit encore en place sous le plancher du sous-sol. De plus, on ne peut écarter la présence de vestiges des canalisations associées aux latrines du second monastère (1651-1686).



Figure 32. Le bloc des latrines mis en place le long de l'aile Sainte-Famille au XVII^e siècle, en 1808. Maquette Duberger conservée par Parcs Canada à Québec, photo Chantal Gagnon, Ville de Québec.

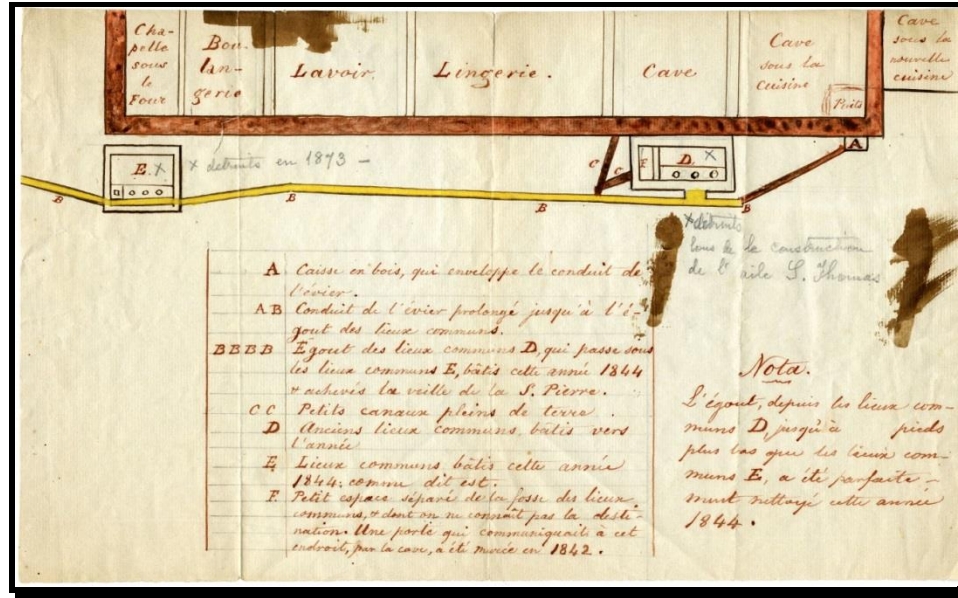


Figure 33. Plan à main levée du mur nord de l'aile Sainte-Famille. Les blocs de latrines érigés vers 1686, à droite, et en 1844 à gauche, pourraient subsister en partie sous les planchers des ailes Saint-Thomas et Marie-de-l'Incarnation. Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N.8.2.21.

L'intérêt scientifique des latrines se situe tant au niveau de l'ouvrage construit que dans les objets déposés lors de son utilisation et son abandon. La documentation des blocs de latrines et leur fonctionnement à différentes époques peuvent permettre de comprendre l'évolution de la gestion des rejets domestiques sur un ensemble conventuel. Ces structures s'inscrivent dans la problématique de la gestion des eaux de surface et souterraines d'un site. D'autre part, le contenu des latrines offre souvent des opportunités uniques de cueillir des objets anciens intacts témoins de la vie quotidienne des occupants. Enfin, les latrines abritent souvent des objets et des éléments témoins de la diète de même que des vestiges des fruits et légumes consommés ou cultivés sur le site.

5.2.4 Maison Saint-Anne (planche 6)

Érigé en 1909 et rénové en 1983, cet édifice abrite les cuisines actuelles. Le plancher du rez-de-chaussée correspond au niveau du sol, à l'extérieur. La présence de sol et d'éléments archéologiques serait à vérifier dans l'éventualité de travaux impliquant le prélèvement du plancher.

5.2.5 L'aile Sainte-Famille (1686) (planche 6)

Cet édifice figure parmi les plus anciens du complexe conventuel. La section ouest fut érigée en 1686-1687 et la partie orientale en 1712. Plusieurs composantes sont encore en place dans cet édifice, dont le «corridor de pierre du Monastère des Ursulines-de-Québec», la buanderie avec son four, le magnifique lavoir, etc.

À l'extrémité ouest du corridor, l'espace sous le plancher de bois est pourvu d'un vide sanitaire. La surface en terre battue se situe à 0,60 m des poutres du plancher de bois. Nous ne savons pas si le dallage en pierre du corridor est appuyé sur la surface rocheuse ou un sol compacté. Dans l'éventualité de travaux visant à assainir ou rénover le corridor, il est suggéré que ces travaux soient accompagnés et/ou précédés par une intervention archéologique.

Le secteur du lavoir a été rénové au XX^e siècle. La surface du plancher de l'ensemble des espaces situés en bordure du mur nord est plus basse que la surface du plancher du corridor en pierre (dénivelé de 0,56 m). Selon toute évidence, le plancher fut rehaussé en comparaison au rez-de-chaussée initial comme le suggère le pourtour dallé disposé autour du four du lavoir (plus de 0,40 m). Il est possible que la surface initiale de certaines pièces ait été simplement recouverte par les planchers subséquents. Des travaux de rénovation ont été pratiqués à la partie centrale de l'édifice et des conduites ont été mises en place pour l'évacuation des eaux usées. D'autre part, la visite d'une petite partie du sous-sol près de l'angle nord-est de l'édifice a permis d'observer le vestige d'un puits circulaire non répertorié appuyé sur la surface rocheuse.



Figure 34. Le four de la buanderie entouré du plancher actuel rehaussé.
Photo Serge Rouleau, A15-01-28.



Figure 35. Vestige d'un puits circulaire dans l'aile Sainte-Famille.
Photo Serge Rouleau, A15-02-41.

Dans l'éventualité de travaux impliquant le prélèvement des planchers, il serait fortement souhaitable de prévoir une surveillance archéologique avec fouilles manuelles au besoin. Le potentiel archéologique est susceptible de révéler des vestiges sur la portion inférieure de l'ancien lavoir et autres structures associées aux aménagements internes anciens (boulangerie et autre). À ce propos, une attention particulière devrait être portée aux indices architecturaux et autres anomalies pouvant subsister dans les fondations. Enfin, tous travaux se déroulant à proximité du mur extérieur de l'aile Sainte-Famille et impliquant des excavations devraient être précédés de sondages archéologiques exploratoires. Des éléments de drainage anciens en association avec l'utilisation du lavoir ou des latrines aux XVII^e et XVIII^e siècles pourraient être mis au jour.

5.2.6 L'aile des Parloirs (planches 5,6)

Le sous-sol de cet édifice a été abaissé et rénové au XX^e siècle. Néanmoins, une partie des fondations en place n'a pas été recouverte d'un enduit et diverses ouvertures murées y sont encore visibles. Un relevé de ces éléments accompagné d'une interprétation est fortement suggéré afin de pouvoir les analyser en relation avec les données archéologiques provenant des interventions à réaliser dans les cours extérieures attenantes. Les relevés doivent être géoréférencés selon les axes X, Y et Z.

Le sous-sol de l'aile Sainte-Angèle et celui de la maison sise au 10, rue Donnacona n'ont pas été visités. Une dalle de béton est présente au rez-de-chaussée de l'aile Sainte-Angèle.

5.2.7 Les recommandations

Le périmètre bâti requiert une approche différente de celle privilégiée sur les espaces libres du complexe des Ursulines. Dans un premier temps, il serait opportun de vérifier si les sous-sols des édifices anciens et les structures historiques ont déjà fait l'objet de relevés compatibles avec les données archéologiques. Dans l'éventualité de données existantes incompatibles, il est recommandé d'effectuer des relevés des fondations et structures anciennes en place accompagnées d'une identification et d'une interprétation. Les relevés doivent être géoréférencés, incluant les données X, Y et Z. Cette recommandation s'applique en dépit des rénovations ou des modifications apportées au sous-sol de l'aile des Parloirs, celle de Saint-Augustin et son ajout des anciennes cuisines. Pour cette dernière aile, il serait hautement souhaitable de compléter le relevé de l'intérieur de la cuisine logée à l'étage incluant l'intrados de la voûte formant le plafond et les composantes encore visibles dans cette pièce : four, armoire encastrée, ouvertures, etc. Ces relevés pourront être utilisés en référence à des découvertes de vestiges archéologiques de structures anciennes. La même recommandation est suggérée pour le sous-sol de l'aile Sainte-Famille et ses prolongements concernant les relevés en arpentage géoréférencés (incluant les axes X, Y et Z).

Dans l'éventualité de travaux impliquant le prélèvement des planchers, il serait pertinent de planifier des interventions archéologiques au sous-sol des ailes suivantes : Sainte-Famille, Saint-Augustin, le périmètre des anciennes cuisines, Saint-Thomas et Marie-de-l'Incarnation. Pour l'aile Sainte-Famille, le potentiel archéologique est susceptible de révéler des vestiges sur la portion inférieure de l'ancien lavoir et autres structures associées aux aménagements internes anciens (boulangerie et autre). Des éléments anciens, antérieurs à la construction de l'aile Sainte-Famille en 1686, pourraient subsister sous le corridor de pierre. Une attention particulière devrait être portée aux indices architecturaux et autres anomalies pouvant subsister dans les fondations. Enfin, tous travaux se déroulant à proximité des murs extérieurs de l'aile Sainte-Famille et impliquant des excavations devraient être précédés de sondages archéologiques exploratoires. Des éléments de drainage anciens, en association avec l'utilisation du lavoir ou des latrines aux XVII^e et XVIII^e siècles, pourraient être mis au jour du côté nord et des dépendances anciennes pourraient subsister du côté sud.

Dans le même ordre, le sous-sol des ailes Saint-Thomas et Marie-de-l'Incarnation devraient faire l'objet d'une surveillance archéologique avec sondages manuels au besoin dans l'éventualité de travaux impliquant le prélèvement du plancher. Des vestiges des blocs de latrines datant des XVII^e et XIX^e siècles sont susceptibles d'être découverts. Des parties de l'aile Saint-Augustin et du périmètre des anciennes cuisines sont également susceptibles d'abriter des vestiges de la cuisine des premiers monastères et les latrines.

Les vestiges des latrines susceptibles d'être dégagés sur la propriété pourraient livrer des informations d'intérêt scientifique, tant au niveau de la structure que dans les objets déposés lors de son utilisation et son abandon. La documentation des blocs de latrines et leur fonctionnement à différentes époques peuvent permettre de comprendre l'évolution de la gestion des eaux usées à l'intérieur des limites d'une propriété conventuelle. D'autre part, les latrines contiennent souvent

des objets anciens complets témoins de la vie quotidienne des occupants. Les macrorestes provenant de ces structures pourraient documenter l'évolution de la diète des occupants d'un site à travers les époques.

6. LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

À ce jour, les interventions archéologiques ont accompagné des projets d'aménagement et ont été réalisées dans des contextes d'urgence. La collection recueillie constitue un échantillonnage incomplet de l'occupation ancienne du complexe des Ursulines. Les prochaines interventions pourront documenter des aspects inédits concernant l'occupation du site. La documentation archéologique du monastère est donc, en grande partie, en devenir. Le développement de cette collection pourra grandement bénéficier des interventions planifiées afin d'orienter le processus documentaire vers des thématiques prioritaires.

Le site des Ursulines représente un emplacement privilégié en raison du caractère cloîtré de la communauté et la présence d'une enceinte conventuelle assurant l'intimité de la vie quotidienne sur le site. Sans être exclusif, plusieurs aspects de l'occupation du complexe des Ursulines seraient à privilégier, notamment le chauffage domestique et l'alimentation incluant la diète, les objets utilisés pour la préparation et ceux pour la consommation des aliments. Les écofacts pouvant témoigner de la diète des occupants aux XVII^e et XVIII^e siècles pourraient lever le voile sur un sujet peu documenté. Dans le même registre, la problématique de l'agriculture pratiquée dans les jardins des Ursulines est à analyser : fleurs, plantes du potager, fruitiers, etc.

Il serait pertinent de ne pas négliger les éléments associés à la population étudiante ayant fréquenté l'institution scolaire des Ursulines. Tous les objets associés à la tenue vestimentaire seraient susceptibles de contribuer à la documentation des vêtements portés par les étudiantes et les activités associées à la couture. La culture matérielle anticipée du site est fortement susceptible de livrer des objets utilisés pour l'enseignement et la pratique des loisirs. D'autre part, les artefacts utilisés lors des échanges avec les autochtones durant la période initiale du monastère et les objets liés au culte pourraient constituer une collection inédite. Enfin, les objets provenant des édifices et du mobilier anciens devraient faire l'objet d'une attention dans la création de cette collection archéologique : carreaux, verre, brique à poêle, fer forgé, etc.



Figure 36. Perles recueillies en 2010 (Ethoscop 2011).



Figure 37. Paroi d'une écuelle en terre cuite commune retrouvée en 2011.

7. LES VALEURS

Suite à l'adoption de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a introduit la notion de valeurs pour les sites connus dans le cadre de la révision du Règlement sur la recherche archéologique au Québec (http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/L_appreciation_par_valeurs_preconisee_par_le_Reglement_sur_la_recherche_archeologique.pdf). Le site du monastère des Ursulines-de-Québec figure déjà au répertoire des sites archéologiques (CeEt-37) de la province et a fait l'objet de quelques interventions. L'attribution des valeurs, énoncées dans le cadre de référence du MCC, est donc basée sur les connaissances acquises et tient également compte du potentiel archéologique anticipé.

Le potentiel archéologique du monastère des Ursulines porte une *valeur de recherche sur le terrain* et de *connaissance post-terrain*, car le potentiel documentaire relatif aux années pionnières du couvent des Ursulines et à l'occupation d'un site institutionnel du XVII^e au XIX^e siècle est estimé fort. Les résultats provenant de deux interventions archéologiques ont permis de valider la présence réelle de données associées à ces problématiques, dont la maison de Madame de la Peltrie et les parloirs du second monastère.

L'intervention archéologique complétée en 2011 a mené à la découverte des vestiges de la première enceinte fortifiée de la ville érigée en 1693. Le potentiel archéologique associé aux ouvrages fortifiés de 1693 et les ajouts effectués au cours de la première décennie du XVIII^e siècle se rattachent également à des valeurs de *recherche* et de *connaissance post-terrain*. Le potentiel associé aux ouvrages défensifs est également susceptible d'intégrer une valeur *scientifique* et d'*association*.

D'autre part, une *valeur scientifique* et une *valeur d'exception* sont anticipées pour l'ensemble du potentiel archéologique présumé du monastère des Ursulines. Rappelons que l'occupation domestique sur le site s'est déroulée dans une relative autarcie. La communauté, cloîtrée durant la majeure partie de son histoire, est demeurée relativement en retrait de la vie civile. Par contre, cette même communauté a accueilli de nombreux groupes amérindiens durant la première moitié du XVII^e siècle afin de les convertir au christianisme. Le potentiel archéologique anticipé est aussi susceptible de refléter le rôle de la communauté dans l'enseignement dès les débuts de la colonie. Il s'agit également d'un site institutionnel incontournable dans l'histoire et l'évolution du pays.

Le site du monastère des Ursulines-de-Québec est considéré comme le berceau des Ursulines en Amérique. Le monastère de Trois-Rivières fut inauguré en 1699 et celui de La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, en 1734. À ce chapitre, le potentiel archéologique connu et anticipé du monastère de Québec revêt une valeur de *représentativité* et d'*appropriation* pour les membres de la communauté des Ursulines de l'union canadienne. Les vestiges et les collections archéologiques de la propriété de la Haute-Ville comportent une forte *valeur de commémoration* puisque les Ursulines canadiennes considèrent le site du monastère comme le berceau de leur institution. La présence d'édifices anciens et de sépultures des membres de la communauté favorise cette valeur.

Les Ursulines font partie des communautés fondatrices de la colonie avec les Augustines, les Récollets et les Jésuites. Le potentiel archéologique connu et anticipé revêt donc une *valeur d'association* avec les sites pionniers de la colonie et ceux des autres communautés.

Rappelons finalement que la communauté fut associée aux événements dramatiques de l'histoire du pays. À titre d'exemple, l'oeuvre de Marie de l'Incarnation et de Madame de la Peltrie, l'inhumation du marquis de Montcalm après la bataille du 13 septembre 1759 sur les hauteurs de Québec puis, la fréquentation du site par le gouverneur James Murray et les soldats britanniques après la prise de la ville, contribuent à associer le potentiel archéologique de ce site à l'histoire nationale. La valeur historique du potentiel archéologique est estimée très forte.

Le potentiel archéologique du site du monastère des Ursulines-de-Québec se voit donc attribuer plusieurs valeurs d'appréciation. La valeur scientifique, de recherche sur le terrain et de connaissance justifient la proposition d'un programme d'interventions préalables afin de documenter ce potentiel archéologique. Les valeurs d'appropriation collective et d'association de ce potentiel seront mises à profit grâce à un programme de protection et de mise en valeur du potentiel archéologique (enceinte de la ville de 1693, structures anciennes des premiers monastères, etc.).

8. CONCLUSION

Il est à espérer que cet outil de gestion du potentiel archéologique du site du monastère des Ursulines-de-Québec puisse être utile à tous les intervenants impliqués dans la protection du patrimoine. Le site constitue une enclave archéologique exceptionnelle à l'intérieur des limites du site patrimonial du Vieux-Québec. La relative protection dont a pu bénéficier ce site au fil des années n'est cependant pas une garantie pour les années à venir.

Une bonne gestion des ressources archéologiques passe donc par une meilleure connaissance de ces ressources. Il est donc proposé que la propriété soit soumise à une séquence d'inventaires archéologiques ciblés dans le but de fournir un échantillonnage des secteurs estimés à haut potentiel. Ce programme d'interventions préalables, réalisé à l'aide de fouilles manuelles, permettra de documenter le potentiel réel et offrir des avenues pour une mise en valeur ou un plan de commémoration. Ce programme d'inventaire serait appliqué au périmètre des cours estimées prioritaires. Le potentiel archéologique estimé des cours A et B est associé à l'époque héroïque des débuts du monastère jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle. En complément, l'identification de vestiges des structures anciennes serait de mise dans la cour encadrant la porte conventuelle et dans la petite cour Saint-Augustin.

Le périmètre initial des jardins fut mis en culture dès la première occupation du site. Toutes interventions archéologiques dans ce secteur devraient adresser la problématique des plantes cultivées sur le site. À cet effet, la prise d'échantillons et des analyses des macrorestes des sols devraient accompagner les interventions archéologiques. Dans un autre registre, une section des jardins anciens est susceptible de contenir des sépultures complètes ou partielles. La découverte d'ossements humains devrait faire l'objet d'une fouille et d'une identification de la dépouille.

D'autre part, les aménagements des ouvrages militaires érigés aux XVII^e et XVIII^e siècles seraient à identifier dans la cour des pensionnaires (F) et celle des domestiques (E). Le tracé de l'enceinte de 1693, la percée d'une ouverture dans cette enceinte quelques années plus tard, les éventuelles améliorations apportées aux ouvrages de défense au cours de la première décennie du XVIII^e siècle sont autant d'éléments à mettre en valeur sur cette propriété.

L'identification des emplacements et structures témoins de l'implantation du monastère des Ursulines au XVII^e siècle serait hautement souhaitable. L'identification des structures composant le complexe ancien des Ursulines pourrait ouvrir de multiples possibilités de mise en valeur.

D'autre part, les artefacts témoins de l'occupation aux XVII^e et XVIII^e siècles sont susceptibles d'être retrouvés dans les cours A, B et G. Ces emplacements coïncident à l'espace cloîtré de la communauté, un aspect incontournable qui a régi la vie des enseignantes et des étudiantes. Les objets plus complets sont également anticipés dans les dépotoirs individuels logés au fond des cours et dans les blocs de latrines. Les collections archéologiques constituent une composante importante de l'héritage des Ursulines à l'histoire de la colonie et de la ville de Québec.

Pour les édifices en place, une bonne partie a fait l'objet de rénovations au XX^e siècle sans intervention archéologique. Néanmoins, il est recommandé de procéder aux relevés interprétés des sous-sols des ailes des Parloirs, de Sainte-Famille, de Saint-Augustin et son ajout des anciennes cuisines. Pour cette dernière, il serait hautement souhaitable de compléter le relevé de l'intérieur de la cuisine logée à l'étage incluant l'intrados de la voûte formant le plafond et les composantes encore visibles dans cette pièce : four, armoire encastrée, ouvertures, etc. Ces

relevés pourront être utilisés dans l'éventualité de découvertes de vestiges archéologiques de structures anciennes.

Dans l'éventualité de travaux de réfection ou d'aménagements prévus au sous-sol des ailes Sainte-Famille, Saint-Augustin, le périmètre des anciennes cuisines, Saint-Thomas et Marie-de-l'Incarnation, il serait pertinent de planifier une surveillance archéologique avec fouilles manuelles au besoin. Des éléments de drainage anciens en association avec l'utilisation du lavoir ou des latrines aux XVII^e et XVIII^e siècles pourraient être mis au jour du côté nord de l'aile Sainte-Famille et des dépendances anciennes pourraient subsister du côté sud. Une attention particulière devrait être portée aux indices architecturaux et autres anomalies pouvant subsister sur les fondations. Enfin, tous travaux se déroulant à proximité des murs extérieurs de cette aile et impliquant des excavations devraient être précédés de sondages archéologiques exploratoires. D'autre part, des portions de l'aile Saint-Augustin restent à vérifier et à fouiller. Cette démarche devrait inclure les fondations de cette aile dont une partie fut appuyée sur celles des deux premiers monastères.

Si des travaux de rénovation impliquant le prélèvement des planchers des ailes anciennes devaient se dérouler, il serait important de vérifier la présence de structures antérieures aux aménagements récents. Les éléments de drainage et les anciens blocs de latrines pourraient fournir des informations sur la diète des occupants et la gestion des eaux sur la propriété.

Il est à espérer que les ressources archéologiques du complexe des Ursulines pourront contribuer à la richesse du patrimoine du monastère des Ursulines au XXI^e siècle.

RÉFÉRENCES

SOURCES EN LIGNE

Choix des lettres historiques de la vénérable mère Marie de l'incarnation : première supérieure des Ursulines de Québec en Canada dédiée aux élèves des Ursulines, Nos racines : <http://www.ourroots.ca/e/toc.aspx?id=3433>).

CARTES ET PLANS HISTORIQUES

1670. Anonyme. «La Ville Haute et Basse de Quebec en la Nouvelle France -1670-». Archives nationales d'outre-mer, France, CAOM 3DFC343A.

1685. Robert de Villeneuve. «Plan De La Ville Et Chateau De Quebec, Fait En 1685, Mezureé Exactlyement par le Sr de Villeneuve», Archives nationale d'outre-mer, France, CAOM 3DFC349B.

1692. Robert de Villeneuve. «Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France Ou Sont Marqués les Ouvrages faits Et à faire pour la Fortification». Archives nationale d'outre-mer, France, CAOM 3DFC439A.

1693. Anonyme. «Plan et Élévations de la Ville de Québec». Archives nationale d'outre-mer, France, CAOM 3DFC506B.

1733. Chaussegros de Léry. «Plan de la Ville de Québec Capitale de la Nouvelle France». Archives nationales d'outre-mer, France, CAOM.

1832-1833. «Église de Madame de la Peltrie. Ce plan paraît avoir été celui de l'église et du chœur achevé en 1659». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N, 8, 1, 1, 1..

1834. «L'édifice des externes par Thomas Maguire». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N8.1.2.1.

1836. «Plan des écuries bâties en 1734 et démolies en 1836». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N, 8, 2, 6.

1839. «Plan du réservoir». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N, 8, 2, 7.

1844.« Plan des tuyaux et égouts avant la construction de l'aile Saint-Thomas, 1842-1844». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N,8,2,21.

1860ca. «Plan du Monastère des Ursulines-de-Québec». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N 8, 2, 25-01.

1873. «Plan de localisation des bâtisses du jardin, de la cour, 1859-1873». Archives du Monastère des Ursulines de Québec, 1/N, 8, 2, 25.

BIBLIOGRAPHIE

- CERANE. 1987. La surveillance archéologique de l'implantation du réseau hydro-électrique souterrain dans la ville de Québec en 1986. Québec, Hydro-Québec, 2 volumes.
- CERANE. 1987. Surveillance archéologique dans la ville de Québec, les travaux souterrains de 1987. Montréal, Gaz Métropolitain, 35 pages.
- CERANE. 1993. Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford. Québec, Hydro-Québec, 2 volumes.
- CERANE. 1997. Surveillance archéologique projets souterrains 1996, secteurs Orléans, Lévis et Appalaches. Québec, Hydro-Québec, 2 volumes.
- CHARBONNEAU, André, DESLOGES, Yvon et Marc LAFRANCE. 1982. Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle. Éditions du Pélican et Parcs Canada, 491 pages.
- DUFAUX, François et Matthieu LACHANCE. 2011. Analyse architecturale du monastère des Ursulines. Rapport de recherche été 2011. Entente de développement culturel Ville de Québec et Culture, Communications et Condition féminine Québec, 202 pages.
- ETHNOSCOPI. 2011. Couvent des Ursulines de Québec (CeEt-37) Interventions archéologiques sur le site de la maison de Madame de la Peltrie. Québec, ministère de la Culture, Communications et Conditions féminines et Musée des Ursulines de Québec, 59 pages.
- GAUMOND, Michel. 1964. Rapport des travaux faits à la maison d'école des Ursulines de Québec en mai 1964. CeEt-37. Québec, ministère des Affaires culturelles, 5 pages.
- GAUMOND, Michel. 1994. «Au cœur du Vieux-Québec Le Cavalier du Moulin Lieu de quiétude, îlot de verdure, Le Cavalier du Moulin nous confie son secret ...» Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, no. 37, pp. 26-27.
- GRHQ (Groupe de recherches en histoire du Québec inc.). 2000. Étude d'ensemble : Sous-secteur des Ursulines Synthèse. Ville de Québec, Design et patrimoine, 2 volumes.
- GOURDEAU, Claire. 1994. Les délices de nos cœurs Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes 1639-1672. Québec, Septentrion, les nouveaux Cahiers du Célat, 128 pages.
- MARTIN, Paul-Louis. 2002. Les fruits du Québec histoire et traditions des douceurs de la table. Québec, Septentrion, 219 pages.
- OURY, Guy-Marie, Dom. 1973. Marie de l'Incarnation. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 607 pages.
- OURY, Guy-Marie. 1999. Les Ursulines de Québec 1639-1953. Québec, Septentrion, 370 pages.
- ROULEAU, Serge. 2013. Inventaire archéologique du secteur ouest des jardins des Ursulines de Québec en 2011, CeEt-37. Entente de développement culturel Ville de Québec et ministère Culture et Communications Québec, 66 pages.

- SIMONEAU, Daniel. 2014. Rapport d'inventaire archéologique Monastère des Ursulines-de-Québec, 2013. Entente de développement culturel Ville de Québec et ministère Culture et Communications Québec, 25 pages.
- TRUDEL, Marcel. 1999. Les écolières des Ursulines de Québec 1639-1686 : Amérindiennes et Canadiennes. Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, collection histoire, 440 pages.
- Sans Auteur, Ursulines Québec (Province) Québec - Au Vieux Monastère. Québec, Imprimerie E. Tremblay Enr., sans pagination.

CATALOGUE DES PLANCHES

PUA2011001A09.DGN



Service de l'aménagement et du développement urbain

Planche 1. La propriété du monastère des Ursulines de Québec

(Source : Le Vieux Monastère des Ursulines de Québec et ses annexes;
Archives du Monastère des Ursulines de Québec)

